

Prélèvements des ressources en eau

Thème :

SUIVI QUANTITATIF DES RESSOURCES EN EAU

Version :

3



Les conditions d'utilisation de ce document Sandre sont décrites selon la licence *creative commons* ci-dessous. Elles indiquent clairement que vous êtes libre de :

- partager, reproduire, distribuer et communiquer cette œuvre,
- d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.

The terms of use applicable to this document are described according to the licence creative commons below. It indicates that you are free to :

- share, reproduce, distribute and communicate about this document,
- use this document for commercial puposes.



Chaque document Sandre est décrit par un ensemble de métadonnées issues du Dublin Core (<http://purl.org/dc>).

Each Sandre document is described by a set of metadata coming from Dublin Core (<http://purl.org/dc>).

Titre / <i>Title</i>	Prélèvements des ressources en eau
Créateur / <i>Creator</i>	Système d'Information sur l'Eau / Sandre
Sujet / <i>Subject</i>	Suivi quantitatif des ressources en eau
Description / <i>Description</i>	Définition des concepts et attributs métiers relatifs aux prélèvements d'eau effectués sur les ressources.
Editeur / <i>Editor</i>	Ministère chargé de l'environnement
Contributeur / <i>Contributor</i>	Membres du groupe de travail "Prélèvement"
Date de Création/ <i>Creation date</i>	- 2024-10-27
Date de Modification / <i>Modification date</i>	- 2026-07-10
Date de Validation / <i>Validation date</i>	- 2026-06-04
Type / <i>Type</i>	Text
Format / <i>Format</i>	ODT; PDF
Identifiant / <i>Identifier</i>	urn:sandre:dictionnaire:sa_prl::3
Langue / <i>Language</i>	FR
Relation Est remplacé par / <i>Is replaced by</i>	
Relation Remplace / <i>Replace</i>	https://id.eaufrance.fr/ddd/prl/2.1
Relation Référence / <i>Reference</i>	
Couverture / <i>Coverage</i>	France
Droits / <i>Rights</i>	© Sandre
Version / <i>Version</i>	3

Évolution 2.1 → 3

- Mise à jour de la définition OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- Mise à jour de la définition de Coordonnée X d'un ouvrage de prélèvement
- Mise à jour de la définition de Coordonnée Y d'un ouvrage de prélèvement
- Mise à jour de la définition de Système de projection des coordonnées géographiques
- Mise à jour de la définition de Précision des coordonnées géographiques d'un ouvrage de prélèvement
- Suppression de l'attribut Code de remplacement d'un ouvrage de prélèvement
- Suppression de l'attribut Usage principal de l'eau extraite d'un ouvrage de prélèvement
- Ajout de GENEALOGIE DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT et de ses attributs :
 - *Type de modification de généalogie pour l'ouvrage de prélèvement
 - *Date de modification de la généalogie de l'ouvrage de prélèvement
 - *Commentaire sur la généalogie de l'ouvrage de prélèvement
- Ajout de GENEALOGIE DES POINTS DE PRELEVEMENT et de ses attributs :
 - *Type de modification de généalogie pour le point de prélèvement
 - *Date de modification de la généalogie du point de prélèvement
 - *Commentaire sur la généalogie du point de prélèvement
- Mise à jour de la définition de CODE ALTERNATIF DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT
- Mise à jour de la définition de l'attribut Code alternatif des ouvrages
- Suppression du concept d'ENTITE HYDROGEOLOGIQUE (BDRHFV1)
- Mise à jour de la définition de CODE ALTERNATIF DES POINTS DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Mise à jour de la définition de Code alternatif des points de prélèvements
- Mise à jour de la définition de POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Mise à jour de la définition de Code du point de prélèvement d'eau
- Mise à jour de la définition de Nature du point de prélèvement d'eau
- Mise à jour de la définition de Auteur de la mise à jour du point de prélèvement d'eau
- Mise à jour de la définition de Coordonnée X du point de prélèvement d'eau
- Mise à jour de la définition de Coordonnée Y du point de prélèvement d'eau
- Mise à jour de la définition de Système de projection des coordonnées du point de prélèvement d'eau
- Suppression de l'attribut Code de remplacement du point
- Ajout de l'attribut Usage AEP du point de prélèvement d'eau
- Mise à jour de la définition de RESSOURCE EN EAU
- Mise à jour de la définition de CONNEXION ENTRE OUVRAGE ET POINT DE PRELEVEMENT
- Ajout de l'attribut Point référent de l'ouvrage
- Mise à jour de la définition de DISPOSITIF DE COMPTAGE
- Mise à jour de la définition de VOLUME CALCULE
- Mise à jour de la définition d'Usage de l'eau du volume calculé
- Mise à jour de la définition de PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

- Mise à jour de la définition d'Usage secondaire de l'eau du prélèvement
- Mise à jour de la définition de Mode d'obtention du volume prélevé
- Mise à jour de la définition de VALEUR DE LA GRANDEUR
- Mise à jour de la définition de Coordonnée X du point de restitution
- Mise à jour de la définition de Coordonnée Y du point de restitution
- Mise à jour de la définition de Système de projection des coordonnées du point de restitution
- Mise à jour de la définition de POINT DE PRELEVEMENT D'EAU SOUTERRAINE
- Mise à jour de la définition de HISTORIQUE DES MAITRES D'OUVRAGES D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS
- Mise à jour de la définition de HISTORIQUE DES EXPLOITANTS D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS
- Suppression de la classe INSCRIPTION AU SDAGE
- Suppression de la classe OUVRAGE DE PRELEVEMENT AEP
- Ajout de la classe CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU
- Ajout de la classe d'association PERIODE DU CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU
- Suppression de la page "RESTITUTION"
- Mise à jour des liens vers les autres dictionnaires
- Changement de la cardinalité entre OUVRAGE et POINT DE PRELEVEMENT D'EAU : un point peut exister sans rattachement à un ouvrage.
- Ajout de la relation "Propriétaire du captage" entre POINT DE PRELEVEMENT D'EAU et INTERVENANT.
- Ajout de la classe CARACTERISTIQUE DE L'ASSOCIATION PTP-PTE
- Ajout du lien entre POINT DE PRELEVEMENT D'EAU et PRELEVEMENT D'EAU
- Ajout de l'attribut "Volume regroupant plusieurs points" du PRELEVEMENT D'EAU
- Mise à jour du code de la classe POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (PointPrelevement devient PTP)
- Ajout des attributs "Nom administratif" et "Nom autre" à la Classe POINT DE PRELEVEMENT D'EAU
- Suppression du lien POINT DE PRELEVEMENT D'EAU DE SURFACE CONTINENTALE et ZONE HYDROGRAPHIQUE

Pour de plus amples renseignements sur le Sandre, vous pouvez consulter le site Internet du Sandre : <http://sandre.eaufrance.fr> ou vous adresser à l'adresse suivante :

Sandre - Office International de l'Eau
sandre@sandre.eaufrance.fr
15 rue Edouard Chamberland 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05.55.11.47.90

I. TABLE DES MATIÈRES

I. TABLE DES MATIÈRES.....	5
II. AVANT PROPOS.....	10
II.1. LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU ET LE SANDRE.....	10
II.2. CONVENTION DU DICTIONNAIRE DE DONNÉES.....	11
II.2.1. Notations dans le document.....	11
II.2.2. Description des concepts (entités).....	11
II.2.3. Description des informations (attributs).....	12
II.2.4. Les nomenclatures.....	14
II.3. FORMALISME DU MODÈLE ORIENTÉ OBJET.....	14
II.3.1. Comment lire le modèle de données ?.....	14
II.3.2. Représentation spatiale d'une entité.....	17
III. INTRODUCTION.....	18
IV. DIAGRAMME DES CLASSES.....	19
V. DICTIONNAIRE DES CLASSES.....	25
V.1. CARACTÉRISTIQUE DE L'ASSOCIATION PTP-PTE.....	25
V.2. CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU.....	25
V.3. CODE ALTERNATIF DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT.....	26
V.4. CODE ALTERNATIF DES POINTS DE PRELEVEMENT D'EAU (QUANTITATIF).....	26
V.5. COMMUNE.....	27
V.6. CONNEXION AVEC UN DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	28
V.7. CONNEXION ENTRE OUVRAGE ET POINT DE PRELEVEMENT.....	28
V.8. CONTRÔLEUR DE LA DONNÉE.....	29
V.9. DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	29
V.10. ENTITE HYDROGEOLOGIQUE (BDLISA).....	30
V.11. ENTITÉ HYDROGRAPHIQUE (Dico 1 – BD CARTHAGE).....	31
V.12. ENTITÉ HYDROGRAPHIQUE (Dico 2.2 – BD TOPAGE).....	32
V.13. EVENEMENT DU DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	32
V.14. FOURNISSEUR DE LA DONNÉE.....	33
V.15. GENEALOGIE DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT.....	33
V.16. GENEALOGIE DES POINTS DE PRELEVEMENT.....	33
V.17. HISTORIQUE DES EXPLOITANTS D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS.....	34
V.18. HISTORIQUE DES MAÎTRES D'OUVRAGES D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS.....	34
V.19. INDEX.....	35
V.20. INTERVENANT.....	35
V.21. MASSE D'EAU DE SURFACE CONTINENTALE.....	36

V.22. MASSE D'EAU DE TRANSITION.....	36
V.23. MASSE D'EAU LITTORALE.....	37
V.24. MASSE D'EAU SOUTERRAINE.....	37
V.25. MER / OCEAN.....	38
V.26. OUVRAGE DE PRELEVEMENT.....	38
V.27. PARCELLE CADASTRALE.....	39
V.28. PÉRIODE DU CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU.....	40
V.29. POINT D'EAU.....	40
V.30. POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (QUANTITATIF).....	41
V.31. POINT DE PRELEVEMENT D'EAU DE SURFACE CONTINENTALE.....	42
V.32. POINT DE PRELEVEMENT D'EAU LITTORALE.....	43
V.33. POINT DE PRELEVEMENT D'EAU SOUTERRAINE.....	43
V.34. POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE.....	44
V.35. PRELEVEMENT D'EAU (QUANTITATIF).....	44
V.36. RESSOURCE EN EAU.....	45
V.37. RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE.....	46
V.38. SITE D'ACTIVITÉS.....	46
V.39. TEXTE RÉGLEMENTAIRE.....	47
V.40. UNITÉ DE MESURE.....	47
V.41. VALEUR DE LA GRANDEUR.....	47
V.42. VOLUME CALCULÉ.....	48
VI. DICTIONNAIRE DES ATTRIBUTS.....	49
VI.1. APPARTIENT À UNE NAPPE D'ACCOMPAGNEMENT.....	49
VI.2. AUTEUR DE LA CRÉATION DU POINT DE PRÉLEVEMENT D'EAU.....	49
VI.3. AUTEUR DE LA CRÉATION D'UN OUVRAGE DE PRÉLEVEMENT.....	49
VI.4. AUTEUR DE LA MISE À JOUR DU POINT DE PRÉLEVEMENT D'EAU.....	49
VI.5. AUTEUR DE LA MISE À JOUR D'UN OUVRAGE DE PRÉLEVEMENT.....	50
VI.6. CODE ALTERNATIF DES OUVRAGES.....	50
VI.7. CODE ALTERNATIF DES POINTS DE PRÉLEVEMENTS.....	50
VI.8. CODE DU CLASSEMENT DU POINT DE PRÉLEVEMENT D'EAU.....	51
VI.9. CODE DU POINT DE PRÉLEVEMENT D'EAU.....	51
VI.10. CODE NATIONAL D'UN OUVRAGE DE PRÉLEVEMENT.....	51
VI.11. CODE NATIONAL DU POINT DE RESTITUTION D'EAU.....	52
VI.12. COEFFICIENT DE CONVERSION.....	52
VI.13. COMMENTAIRE SUR L'ASSOCIATION ENTRE UN POINT D'EAU ET UN POINT DE PRÉLEVEMENT.....	52
VI.14. COMMENTAIRE SUR LA GÉNÉALOGIE DE L'OUVRAGE DE PRÉLEVEMENT.....	52
VI.15. COMMENTAIRE SUR LA GÉNÉALOGIE DU POINT DE PRÉLEVEMENT.....	53
VI.16. COMMENTAIRES SUR L'OUVRAGE DE PRÉLEVEMENT.....	53
VI.17. COMMENTAIRES SUR LE POINT DE PRÉLEVEMENT D'EAU.....	53
VI.18. COMMENTAIRES SUR LE POINT DE RESTITUTION.....	53
VI.19. COORDONNÉE X D'UN OUVRAGE DE PRÉLEVEMENT.....	54
VI.20. COORDONNÉE X DU DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	54
VI.21. COORDONNÉE X DU POINT DE PRÉLEVEMENT D'EAU.....	54
VI.22. COORDONNÉE X DU POINT DE RESTITUTION.....	54
VI.23. COORDONNÉE Y D'UN OUVRAGE DE PRÉLEVEMENT.....	55

VI.24. COORDONNÉE Y DU DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	55
VI.25. COORDONNÉE Y DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	55
VI.26. COORDONNÉE Y DU POINT DE RESTITUTION.....	55
VI.27. DATE D'INSTALLATION DU DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	56
VI.28. DATE DE CRÉATION DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	56
VI.29. DATE DE CRÉATION D'UN OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT.....	56
VI.30. DATE DE DÉBUT D'EXPLOITATION D'UN OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT.....	56
VI.31. DATE DE DÉBUT D'EXPLOITATION DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	57
VI.32. DATE DE DÉBUT D'EXPLOITATION DU POINT DE RESTITUTION.....	57
VI.33. DATE DE DÉBUT DE CONNEXION AU DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	57
VI.34. DATE DE DÉBUT DE L'ASSOCIATION D'UN POINT D'EAU À UN POINT DE PRÉLÈVEMENT.....	57
VI.35. DATE DE DÉBUT DE PRISE DE FONCTION D'EXPLOITANT.....	58
VI.36. DATE DE DÉBUT DE PRISE DE FONCTION DE MAÎTRE D'OUVRAGE.....	58
VI.37. DATE DE DÉBUT DE PÉRIODE DE CONNEXION ENTRE OUVRAGE ET POINT DE PRÉLÈVEMENT.....	58
VI.38. DATE DE DÉBUT DE PÉRIODE DU PRÉLÈVEMENT.....	59
VI.39. DATE DE DÉBUT DE RESTITUTION.....	59
VI.40. DATE DE DÉBUT DU CLASSEMENT DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	59
VI.41. DATE DE DÉBUT DU VOLUME CALCULÉ.....	60
VI.42. DATE DE FIN D'EXPLOITATION D'UN OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT.....	60
VI.43. DATE DE FIN D'EXPLOITATION DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	60
VI.44. DATE DE FIN D'EXPLOITATION DU POINT DE RESTITUTION.....	60
VI.45. DATE DE FIN DE CONNEXION AU DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	61
VI.46. DATE DE FIN DE L'ASSOCIATION D'UN POINT D'EAU À UN POINT DE PRÉLÈVEMENT.....	61
VI.47. DATE DE FIN DE PRISE DE FONCTION D'EXPLOITANT.....	61
VI.48. DATE DE FIN DE PRISE DE FONCTION DE MAÎTRE D'OUVRAGE.....	62
VI.49. DATE DE FIN DE PÉRIODE DE CONNEXION ENTRE OUVRAGE ET POINT DE PRÉLÈVEMENT.....	62
VI.50. DATE DE FIN DE PÉRIODE DU PRÉLÈVEMENT.....	62
VI.51. DATE DE FIN DE RESTITUTION.....	63
VI.52. DATE DE FIN DU CLASSEMENT DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	63
VI.53. DATE DE FIN DU VOLUME CALCULÉ.....	63
VI.54. DATE DE L'ÉVÉNEMENT.....	63
VI.55. DATE DE LECTURE DE L'INDEX.....	64
VI.56. DATE DE MISE À JOUR DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	64
VI.57. DATE DE MISE À JOUR D'UN OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT.....	64
VI.58. DATE DE MODIFICATION DE LA GÉNÉALOGIE DE L'OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT.....	64
VI.59. DATE DE MODIFICATION DE LA GÉNÉALOGIE DU POINT DE PRÉLÈVEMENT.....	65
VI.60. DATE DE VÉRIFICATION.....	65
VI.61. DATE DU CONTRÔLE DE LA DONNÉE.....	65
VI.62. DÉFINITION DU CLASSEMENT DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	65
VI.63. GRANDEUR CARACTÉRISTIQUE.....	66
VI.64. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DE LA RESSOURCE EN EAU.....	66
VI.65. LIBELLÉ DU CLASSEMENT DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	66
VI.66. LIEU-DIT D'IMPLANTATION DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	66
VI.67. LIEU-DIT D'IMPLANTATION DU POINT DE RESTITUTION.....	67
VI.68. MARQUE DU DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	67
VI.69. MNÉMONIQUE DU CLASSEMENT DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	67

VI.70. MODE DE DÉTERMINATION DU VOLUME PRÉLEVÉ.....	68
VI.71. MÉTHODE D'ASSOCIATION D'UN POINT D'EAU À UN POINT DE PRÉLÈVEMENT.....	68
VI.72. NATURE DE L'ÉVÉNEMENT.....	68
VI.73. NATURE DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	69
VI.74. NATURE DU POINT DE RESTITUTION.....	69
VI.75. NOM ADMINISTRATIF DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	69
VI.76. NOM AUTRE DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	70
VI.77. NOM DE L'OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT.....	70
VI.78. NOM DU CONTACT.....	70
VI.79. NOM DU POINT DE RESTITUTION.....	71
VI.80. NOM USUEL DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	71
VI.81. ORIGINE DU CODE ALTERNATIF DES OUVRAGES DE PRÉLÈVEMENTS.....	71
VI.82. ORIGINE DU CODE ALTERNATIF DES POINTS DE PRÉLÈVEMENTS.....	72
VI.83. PLAN D'EAU RÉFÉRENCÉ.....	72
VI.84. POINT RÉFÉRENT DE L'OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT.....	72
VI.85. PRÉCISION DES COORDONNÉES DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	73
VI.86. PRÉCISION DES COORDONNÉES DU POINT DE RESTITUTION.....	73
VI.87. PRÉCISION DES COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES D'UN OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT.....	73
VI.88. PRÉCISION DES COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	74
VI.89. QUALIFICATION DU VOLUME D'EAU DU PRÉLÈVEMENT.....	74
VI.90. QUALIFICATION DU VOLUME D'EAU RESTITUÉ.....	74
VI.91. QUALITÉ DE L'ASSOCIATION ENTRE UN POINT D'EAU ET UN POINT DE PRÉLÈVEMENT.....	75
VI.92. RÉFÉRENCE DU DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	75
VI.93. STATUT D'INSTRUCTION DU PRÉLÈVEMENT.....	75
VI.94. STATUT DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	76
VI.95. STATUT DU VOLUME D'EAU DU PRÉLÈVEMENT.....	76
VI.96. STATUT DU VOLUME D'EAU RESTITUÉ.....	76
VI.97. STATUT D'UN OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT.....	77
VI.98. SYSTÈME DE PROJECTION DES COORDONNÉES DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	77
VI.99. SYSTÈME DE PROJECTION DES COORDONNÉES DU POINT DE RESTITUTION.....	77
VI.100. SYSTÈME DE PROJECTION DES COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES.....	78
VI.101. SYSTÈME DE PROJECTION DES COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	78
VI.102. TYPE DE CULTURE.....	78
VI.103. TYPE DE DISPOSITIF DE COMPTAGE.....	79
VI.104. TYPE DE MODIFICATION DE GÉNÉALOGIE POUR L'OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT.....	79
VI.105. TYPE DE MODIFICATION DE GÉNÉALOGIE POUR LE POINT DE PRÉLÈVEMENT.....	79
VI.106. TYPE DE POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	80
VI.107. TYPE DE POINT DE RESTITUTION.....	80
VI.108. TYPE DE RESSOURCE EN EAU.....	80
VI.109. USAGE AEP DU POINT DE PRÉLÈVEMENT D'EAU.....	81
VI.110. USAGE DE L'EAU DU PRÉLÈVEMENT.....	81
VI.111. USAGE DE L'EAU DU VOLUME CALCULÉ.....	81
VI.112. VALEUR DE LA GRANDEUR CARACTÉRISTIQUE.....	82
VI.113. VALEUR DE L'INDEX.....	82
VI.114. VOLUME D'EAU CALCULÉ.....	82
VI.115. VOLUME D'EAU DE PRÉLÈVEMENT.....	82

<u>VI.116. VOLUME D'EAU RESTITUÉ.....</u>	<u>83</u>
<u>VI.117. VOLUME REGROUPANT PLUSIEURS POINTS.....</u>	<u>83</u>



II. AVANT PROPOS

II.1. Le Système d'Information sur l'Eau et le Sandre

Le domaine de l'eau est caractérisé par le grand nombre d'acteurs qui sont impliqués dans la réglementation, la gestion et l'utilisation des eaux : ministères avec leurs services déconcentrés, établissements publics comme les agences de l'eau, collectivités locales, entreprises publiques et privées, associations,... Tous ces acteurs produisent des données pour leurs propres besoins. La mise en commun de ces gisements d'information est une nécessité forte.

Le Système d'Information sur l'Eau (SIE) est formé par un ensemble cohérent de dispositifs, processus et flux d'information, par lesquels les données relatives à l'eau sont acquises, collectées, conservées, organisées, traitées et publiées de façon systématique. Sa mise en œuvre résulte de la coopération de multiples partenaires, administrations, établissements publics, entreprises et associations, qui se sont engagés à respecter des règles communes définies par voie réglementaire et contractuelle, depuis 1992.

Le Sandre (Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau) a pour mission, d'établir et de mettre à disposition le référentiel des données sur l'eau du SIE. Ce référentiel est libre d'utilisation. Il est composé de spécifications techniques, de données de référence et de services en réseau. Il décrit les modalités d'échange des données sur l'eau à l'échelle de la France. D'un point de vue informatique, le Sandre garantit l'interopérabilité des systèmes d'information relatifs à l'eau et son environnement. Par conséquent, il facilite le rapportage européen et les passerelles avec d'autres systèmes d'information environnementaux comme celui sur les milieux marins ou celui sur la biodiversité.

Le Sandre est organisé en un réseau d'organismes contributeurs au SIE qui apportent leur connaissance métier, participent à l'administration du référentiel et veillent à la cohérence de l'ensemble. Le SNDE, complété par des documents techniques dont ceux du Sandre, doit être respecté par tous ses contributeurs. La traduction réglementaire du SNDE se compose de l'arrêté du 27 mai 2021 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2018 approuvant le schéma national des données sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement et de l'article R.131-34 du Code de l'environnement.

La mise en place d'un langage commun pour les données sur l'eau est l'une des composantes indispensables du SIE, et constitue la raison d'être du Sandre, Service d'Administration Nationale des Données et des Référentiels sur l'Eau.

Le Sandre est notamment chargé :

- d'élaborer les dictionnaires des données, d'administrer les nomenclatures communes au niveau national, d'établir les formats d'échanges informatiques de données, de définir des scénarios d'échanges et de services web.
- de publier les documents normatifs après une procédure de validation par les administrateurs de données Sandre et d'approbation par le groupe Coordination du Système d'Information sur l'Eau.
- d'émettre des avis sur la compatibilité au regard des spécifications.

Les dictionnaires de données sont les recueils des définitions qui décrivent et précisent la terminologie et les données disponibles pour un domaine en particulier. Plusieurs aspects de la donnée y sont traités :

- sa signification ;
- les règles indispensables à sa rédaction ou à sa codification ;
- la liste des valeurs qu'elle peut prendre ;
- la ou les personnes ou organismes qui ont le droit de la créer, de la consulter, de la modifier ou de la supprimer...

A ce titre, il rassemble les éléments du langage des acteurs d'un domaine en particulier. Le Sandre a ainsi élaboré des dictionnaires de données qui visent à être le langage commun entre les différents acteurs du monde de l'eau. Les scénarios d'échanges Sandre s'appuient sur ces dictionnaires de données pour permettre à ces acteurs d'échanger librement leurs données.

II.2. Convention du dictionnaire de données

II.2.1. Notations dans le document

Les termes DOIT, NE DOIT PAS, DEVRAIT, NE DEVRAIT PAS, PEUT, OBLIGATOIRE, RECOMMANDE, OPTIONNEL ont un sens précis. Ils correspondent à la traduction française de la norme RFC2119 ([RFC2119](#)) des termes respectifs MUST, MUST NOT, SHOULD, SHOULD NOT, MAY, REQUIRED, RECOMMENDED et OPTIONAL.

Chaque document publié par le Sandre comporte un numéro de version évoluant selon les règles suivantes :

Exemple n° de version	Statut du document
1.1 , 2.3 <i>Indice composé uniquement d'un nombre réel ≥ 1.0</i>	Version approuvée par l'ensemble des acteurs en charge de sa validation, publié sur le site internet du Sandre et est reconnue comme un document de référence
0.2 ou 1.2beta <i>Indice est composé d'un nombre réel < 1.0 ou bien ≥ 1.0 avec la mention « beta »</i>	Version provisoire, document de travail susceptible de subir des révisions jusqu'à sa validation définitive

II.2.2. Description des concepts (entités)

Chaque concept du dictionnaire de données, dénommé entité, est décrit par un texte proposant une définition commune ainsi que ces règles de gestion. Cette définition peut être complétée par des règles relatives à la codification de cette entité ou des responsabilités de gestion. En outre, pour chaque concept, il est précisé :

- Les informations qui caractérisent l'entité (attributs),
- Les associations avec d'autres entités
- Les entités qui héritent de ce concept (entités filles) ,
- Le concept parent d'un éventuel héritage (entité mère),

II.2.3.Description des informations (attributs)

Chaque information du dictionnaire de données, dénommée attribut par la suite du document, correspond à un élément d'information de base utilisé par les entités. Chaque attribut est décrit par : un texte précisant sa définition, ses règles de gestion, la liste éventuelle de valeurs possibles administrées par le Sandre ou un organisme tiers, et les responsabilités en matière d'administration et de gestion des données.

Chaque attribut peut être complété par des métadonnées descriptives :

- Un texte précisant sa définition et les éventuelles règles de gestion s'y rapportant
- Le nom de la balise XML correspondant à l'attribut, et ayant valeur d'identifiant de cette information au sein des dictionnaires de données Sandre,
- Le format utilisé pour stocker cet attribut,
- Le responsable de cet attribut,
- La précision avec laquelle doit être saisie l'information (longueur impérative ou maximale de l'attribut, les règles de typologie -majuscule, accentué- à respecter, étendue des valeurs possibles pour les attributs numériques...)
- L'origine temporelle si nécessaire,
- L'unité de mesure,
- Le rôle de cet attribut dans l'entité, notamment s'il s'agit d'un identifiant (clé primaire).

Toutes ces métadonnées ne sont pas toujours indiquées pour chaque information.

La description des attributs fait appel à l'un des formats de données suivants :

Formats de données	Détail	Abréviation utilisée
Texte	Texte (Chaîne de caractère alphanumérique de longueur non limitée)	T
Caractère	Chaîne de caractère alphanumérique de longueur limitée	C
Date	Date	D
Date-Heure	Date-Heure	D-H
Heure	Heure	H
Numérique	Numérique	N
Objet graphique (binaire)	Contenu image, selon les définitions MIME type (IETF RFC 2046)	B
Logique	Information booléenne prenant pour valeur: ● « true » ou « 1 » ● « false » ou « 0 »	I

Formats de données	Détail	Abréviation utilisée
Surface	Géométrie définie par un : - Réel pour le <i>Shapefile</i> ; <i>Nombre réel comprenant entre 1 et 20</i> caractères, dont 0 à 15 chiffres après le séparateur décimal (point). - Flottant pour le Mif/Mid ; Format numérique (le séparateur décimal DOIT obligatoirement être la virgule). - Surface d'un objet par défaut.	Area
Longueur	Géométrie définie par un : - Réel pour le <i>Shapefile</i> ; <i>Nombre réel comprenant entre 1 et 20</i> caractères, dont 0 à 15 chiffres après le séparateur décimal (point). - Flottant pour le Mif/Mid ; Format numérique (le séparateur décimal DOIT obligatoirement être la virgule). - Surface d'un objet par défaut.	Length
Point	Géométrie définie par un : - Point pour le <i>Shapefile</i>, - Point le Mif/Mid, - GM_POINT (ISO 19136) par défaut.	GM_POINT
Polyligne	Géométrie définie par une : - Polyligne pour le <i>Shapefile</i>, - Polyligne pour le Mif/Mid, - GM_CURVE (ISO 19136) par défaut.	GM_CURVE
Polygone	Géométrie définie par un : - Polygone pour le <i>Shapefile</i>, - Polygone pour le Mif/Mid, - GM_Surface (ISO 19136) par défaut.	GM_SURFACE
MultiPolygone	Géométrie définie par des : - Polygones pour le <i>Shapefile</i>, - Polygones pour le Mif/Mid, - GM_MultiSurface (ISO 19136) par défaut.	GM_MULTISURFACE
Primitive	Géométrie indéfinie de type : GM_SURFACE ou GM_CURVE ou GM_POINT...	GM_PRIMITIVE

II.2.4. Les nomenclatures

Certains attributs doivent prendre pour valeur possibles des codes définis au sein d'une nomenclature (liste de valeurs possibles). Chaque code étant alors associé à un libellé, accompagné d'un mnémonique et d'une définition. Ces listes sont présentées sous la forme d'un tableau à différentes entrées:

Code	Mnémonique	Libellé	Définition

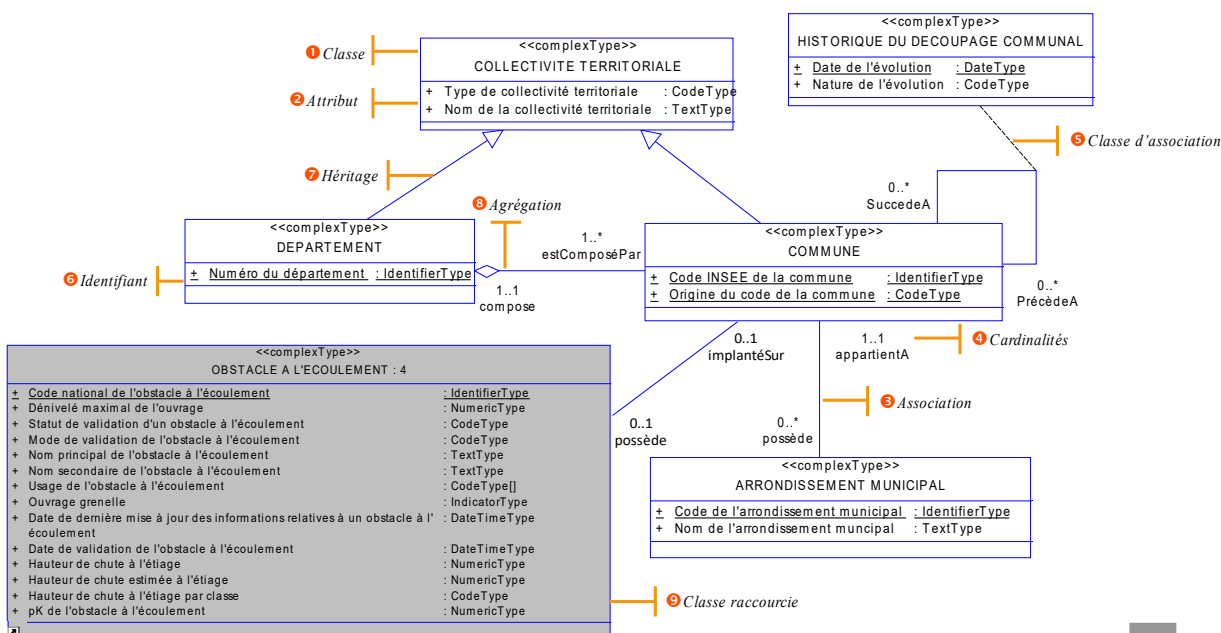
Les codes (clefs primaires) permettent d'assurer l'unicité de chaque occurrence. Le mnémonique est une appellation synthétique ne dépassant pas 25 caractères. Cette information est créée à des fins d'exploitation informatique et peut contenir des sigles ou des abréviations.

II.3. Formalisme du modèle orienté objet

Le modèle orienté objet (MOO), se compose de plusieurs diagrammes dont le plus important, le diagramme de classes, constitue une représentation formelle des données nécessaire au fonctionnement d'un système d'information. Le diagramme de classe représente la structure logique commune d'un domaine métier particulier, indépendamment du logiciel ou de la structure de stockage des données. Il est formalisé dans le langage UML (Unified Modeling Language).

Le dictionnaire de données Sandre utilise un formalisme UML pour décrire le modèle de données. Ces modèles sont construits pour une exploitation informatique et dans l'objectif final d'une implémentation physique. Partant de ce principe, il ne respecte pas complètement les règles de l'exercice théorique que constitue le modèle conceptuel de données.

II.3.1. Comment lire le modèle de données ?



Le diagramme précédent peut être lu comme suit :

Les *COMMUNES* et les *DEPARTEMENTS* sont des types de *COLLECTIVITE TERRITORIALE*. Un *DEPARTEMENT* est caractérisé par son numéro de département, son type de collectivité territoriale et son nom. Un département est composé de 1 ou plusieurs *COMMUNES*. Une *COMMUNE* se caractérise par son code *INSEE*, l'origine de son code, son type de collectivité territoriale et son nom. Une *COMMUNE* fait partie de 1 et 1 seul département. Une *COMMUNE* possède 0 ou plusieurs *ARRONDISSEMENTS MUNICIPAUX*. Un *ARRONDISSEMENT MUNICIPAL* est caractérisé par son code et son nom. Il appartient à 1 et 1 seule *COMMUNE*. Une *COMMUNE* peut succéder à 1 autre ou plusieurs *COMMUNES*. La relation entre ces *COMMUNES* est caractérisée par la date et la nature de l'évolution du découpage communal.

Le schéma ci-après décrit les principaux formalismes utilisés dans le diagramme de classe de la modélisation UML.

N°	Élément	Description	Représentation
1	Classe	Une classe est un objet réel ou abstrait contenu dans un système d'information. Il peut s'agir de personne, lieu ou concept dont les caractéristiques présentent un intérêt pour le thème décrit. Une classe définit un jeu d'objets dotés de caractéristiques communes	La classe est représentée par un rectangle divisé en 3 rectangles. Le premier comporte le nom de la classe (surmonté de l'inscription <<complexType>>), le second ses propriétés, le troisième ses éventuelles opérations ou méthodes. Si ce rectangle n'est pas affiché, les propriétés de la classe sont probablement affichées partiellement. Elles sont néanmoins représentées intégralement par ailleurs dans le modèle de classes.
2	Attribut	Un attribut, également appelé propriété, est une caractéristique utile à la description de la classe et permettant de distinguer les éléments entre eux.	L'attribut est affiché dans le second rectangle de la classe. Sont précisés son nom, son type, s'il s'agit d'une clé primaire (attribut souligné).
3	Association simple	Une association, également appelée relation, est un lien entre au moins deux classes. Elle est définie par ses rôles et ses cardinalités.	Chaque association est représentée par un trait simple surmontée à chaque extrémité d'un rôle et d'une cardinalité.
4	Cardinalités	Le lien comporte une cardinalité minimale (premier chiffre) et une cardinalité maximale (second chiffre) qui précisent l'implication de chaque classe dans la relation.	Par exemple, un département a AU MOINS une commune rattachée et AU MAXIMUM n communes, se traduit par le couple de cardinalités (1,*) du côté de la classe Commune.
5	Classe d'association	Une association peut être matérialisée par une classe dans une des circonstances suivantes :	La classe d'association est modélisée par un lien en pointillé allant de la

N°	Élément	Description	Représentation
		- si l'association est porteuse d'attributs, - si l'association est de multiplicité * de part et d'autre de l'association	<i>classe d'association vers l'association concernée.</i>
6	Identifiant	L'identifiant est dit simple lorsqu'il est basé sur un unique attribut et <u>composé</u> lorsqu'il est basé sur plusieurs.	<i>L'identifiant simple est présenté par un attribut souligné. basé sur un unique attribut. L'identifiant composé est présenté par un ensemble d'attributs soulignés. Dans ce cas, le tag* PRIMARY KEY([classe.propriété]) peut être mentionné sous le nom de la classe.</i> <i>(*) Extension de la notation UML.</i>
7	Héritage	Un héritage est une relation particulière qui définit une classe comme étant une instance particulière d'une classe plus générale. L'entité fille hérite de tous les attributs de l'entité mère.	<i>L'héritage est représenté par une flèche. La pointe de la flèche indique l'entité mère de l'héritage alors que l'autre extrémité indique l'entité fille.</i>
8	Association d'agrégation	Une association d'agrégation exprime un couplage fort et une relation de subordination de l'agrégat sur les agrégés (éléments composants l'agrégat).	<i>Une agrégation est représentée par une ligne entre deux classes, terminée par un losange vide ("diamant") du côté de l'agrégat.</i>
9	Classe raccourcis	Une classe raccourcie est une classe qui provient d'un autre dictionnaire.	<i>Une classe raccourcie est représentée par un rectangle en gris et possède une petite flèche dans le coin gauche.</i>

II.3.2.Représentation spatiale d'une entité

Certaines classes d'objet possèdent une représentation spatiale dans le monde réel. Elle est intéressante à modéliser dans la mesure où l'information spatiale (appelée géométrie) peut être utilisée dans un Système d'Information Géographique (SIG). Modéliser la représentation spatiale d'une entité géographique fixe revient à mettre en relation une occurrence de l'entité géographique avec le ou les objets géométriques qui la représentent. Conceptuellement plusieurs choix de modélisation sont possibles pour indiquer la nature géométrique d'un objet.

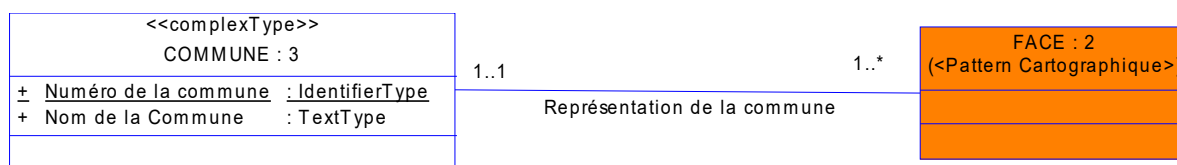
Les modèles de données du Sandre utilisent deux manière de modéliser les classes présentant une représentation spatiale. Dans les deux cas, les caractéristiques de chaque objet géométrique (coordonnées des points, système de coordonnées) ne sont pas détaillées dans le modèle.

1er cas :

La représentation spatiale de l'objet est modélisée par une association vers une primitive géométrique. Trois classes de primitives géométriques ont été créées :

- Le nœud : Il s'agit d'un point défini par un X un Y,
- L'arc : Il s'agit d'une ligne ou polyligne, c'est à dire un ensemble de points connectés entre eux
- La face : Il s'agit d'une surface constituant un polygone fermé.

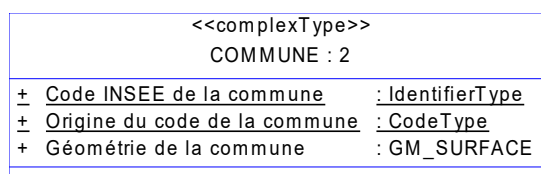
La commune est représentée par une ou plusieurs faces (polygones) se traduit par :



2nd cas :

La représentation spatiale de l'objet est modélisée par un attribut de type géométrique. Un attribut nommé « géométrie de ... » de type GM_POINT, GM_SURFACE, etc, est associé à une ou plusieurs primitives géométriques selon la norme ISO19136. Dans ce cas, cet attribut permet de conserver la géométrie de l'objet en GML.

La commune est représentée par une ou plusieurs faces (polygones) se traduit par :



III.INTRODUCTION

Le thème **Suivi quantitatif des ressources en eau** a été traité par le Sandre avec un groupe d'experts national. Il se traduit par la parution de différents documents accessibles à l'ensemble des acteurs qui répondent à des besoins différents :

général

détail

Objectif du document	Cible	Nom du document
Présentation de la sémantique Sandre du thème	Acteurs du domaine de l'Eau	* Présentation générale des données relatives aux prélèvements d'eau (gestion quantitative des ressources en eau)
Dictionnaire de données par sous thème	Acteurs implémentant un système sur le thème	* Dictionnaire de données relatives aux prélèvements d'eau (gestion quantitative des ressources en eau)
Spécifications techniques du format d'échange Sandre	Informaticiens implémentant un scénario d'échanges de données	* Scénario d'échanges relatifs aux prélèvements d'eau (gestion quantitative des ressources en eau)

Tous ces dictionnaires étant interdépendants, les définitions d'objets ou d'attributs d'un dictionnaire peuvent faire mention d'éléments présents dans les autres dictionnaires. Afin de faciliter la compréhension de ces liens, les objets qui proviennent d'autres dictionnaires sont grisés dans les schémas de données.

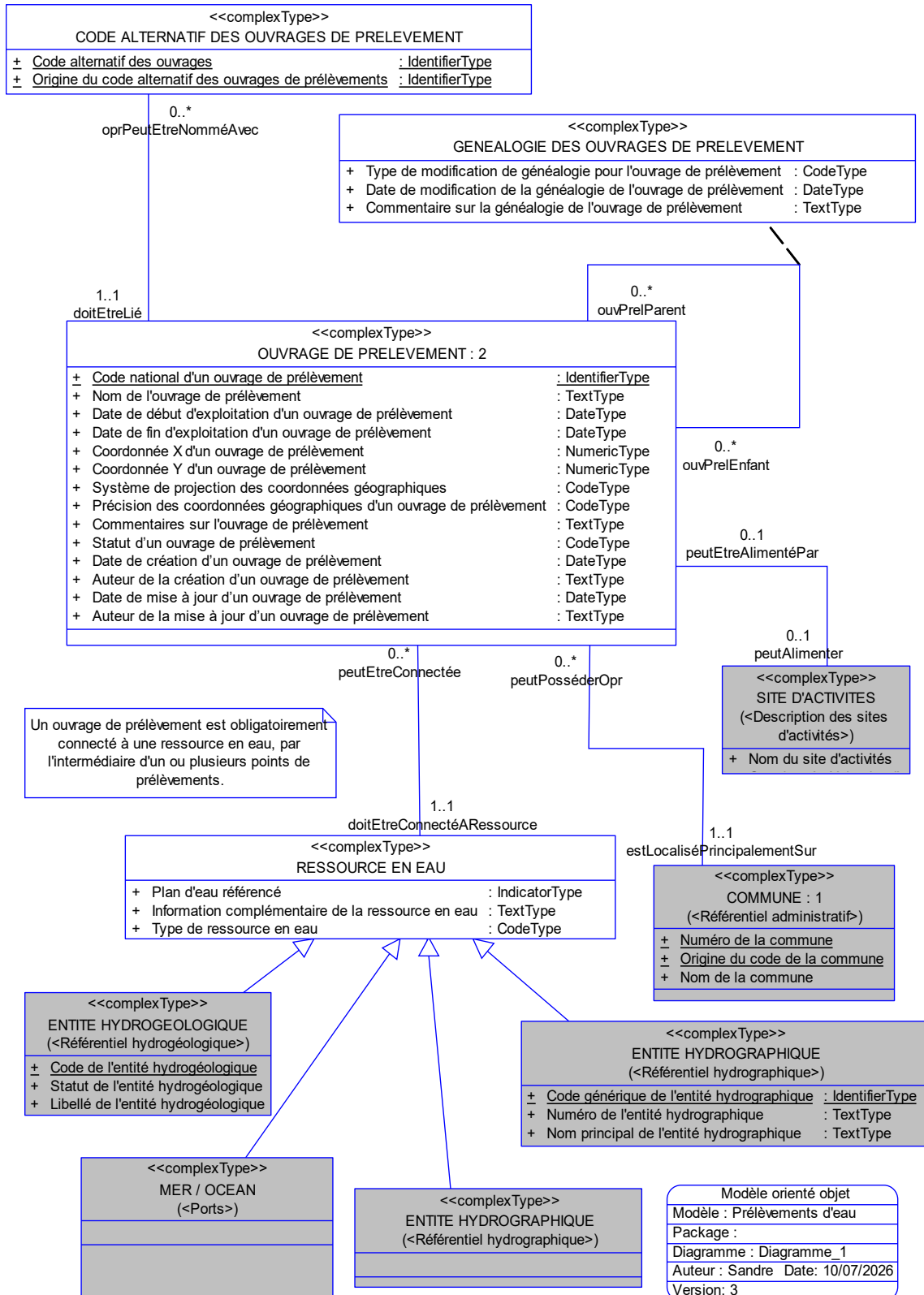
Espaces de nommage :

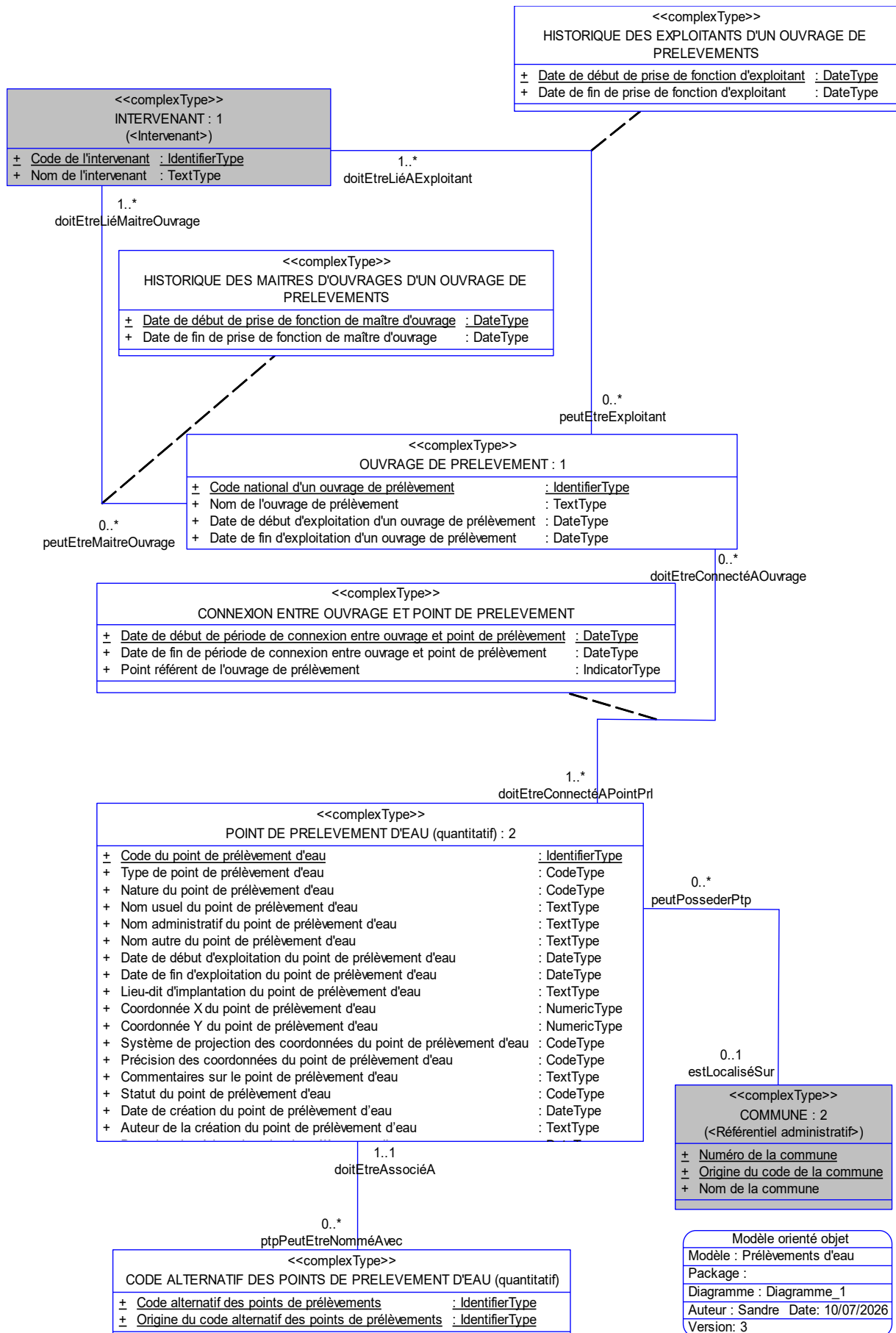
Les espaces de nommage permettent d'identifier, de manière unique, l'ensemble des concepts pris dans chacun de ces référentiels élémentaires :

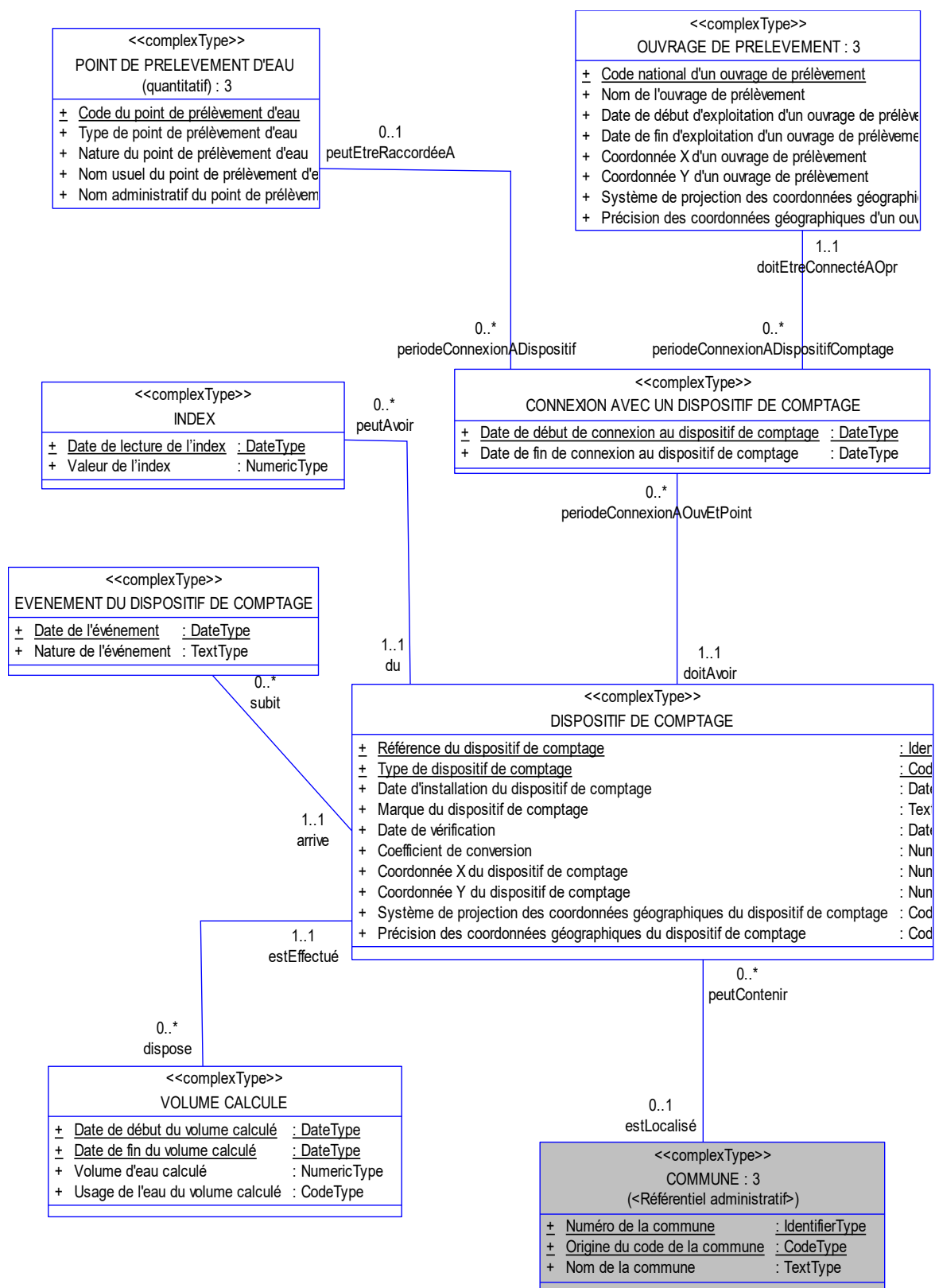
Préfixe de l'espace de nommage externe	Adresse URI de l'espace de nommage externe	Nom de l'espace de nommage
sa_prl	https://xml.sandre.eaufrance.fr/prl/3	Prélèvements des ressources en eau
sa_mdo	https://xml.sandre.eaufrance.fr/mdo/1.4	Référentiel masses d'eau
sa_eth	https://xml.sandre.eaufrance.fr/eth/1	Référentiel hydrographique
sa_eth	https://xml.sandre.eaufrance.fr/eth/2.2	Référentiel hydrographique
sa_pte	https://xml.sandre.eaufrance.fr/pte/3.1	Point d'eau
sa_par	https://xml.sandre.eaufrance.fr/par/3	Référentiel Analytique
sa_saq	https://xml.sandre.eaufrance.fr/saq/2.2	Référentiel hydrogéologique
sa_sti	https://xml.sandre.eaufrance.fr/sti/3	Description des sites d'activités
sa_epr	https://xml.sandre.eaufrance.fr/epr/2	Epandage de produits fertilisants
sa_tre	https://xml.sandre.eaufrance.fr/tre/1	Texte réglementaire
sa_com	https://xml.sandre.eaufrance.fr/com/5	Référentiel administratif
sa_int	https://xml.sandre.eaufrance.fr/int/2	Référentiel des Intervenants
sa_pts	https://xml.sandre.eaufrance.fr/pts/2	Description des ports maritimes, fluviaux et fluvio-maritimes

Le document actuel est la version 3 et constitue un document Validé.

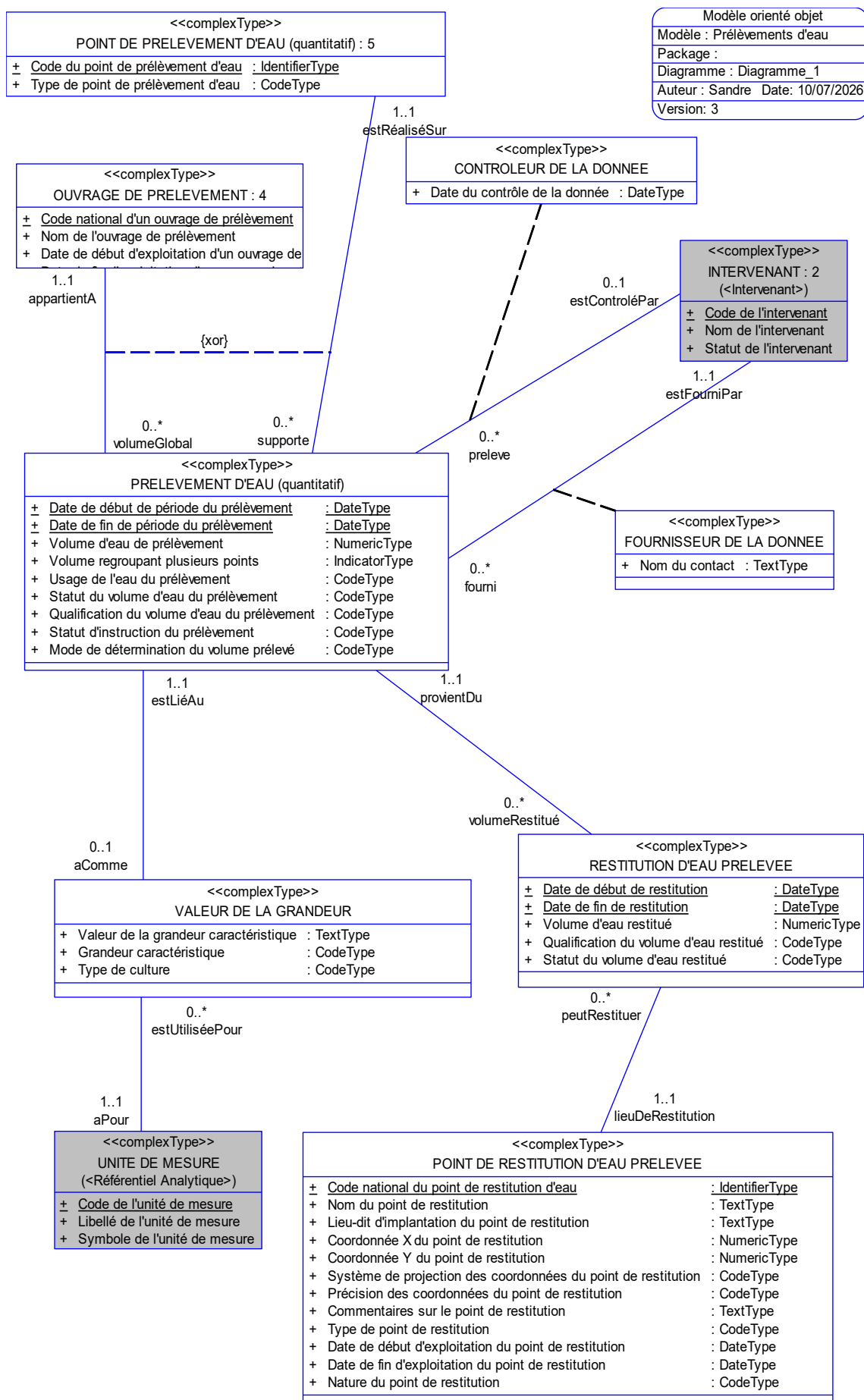
IV. DIAGRAMME DES CLASSES

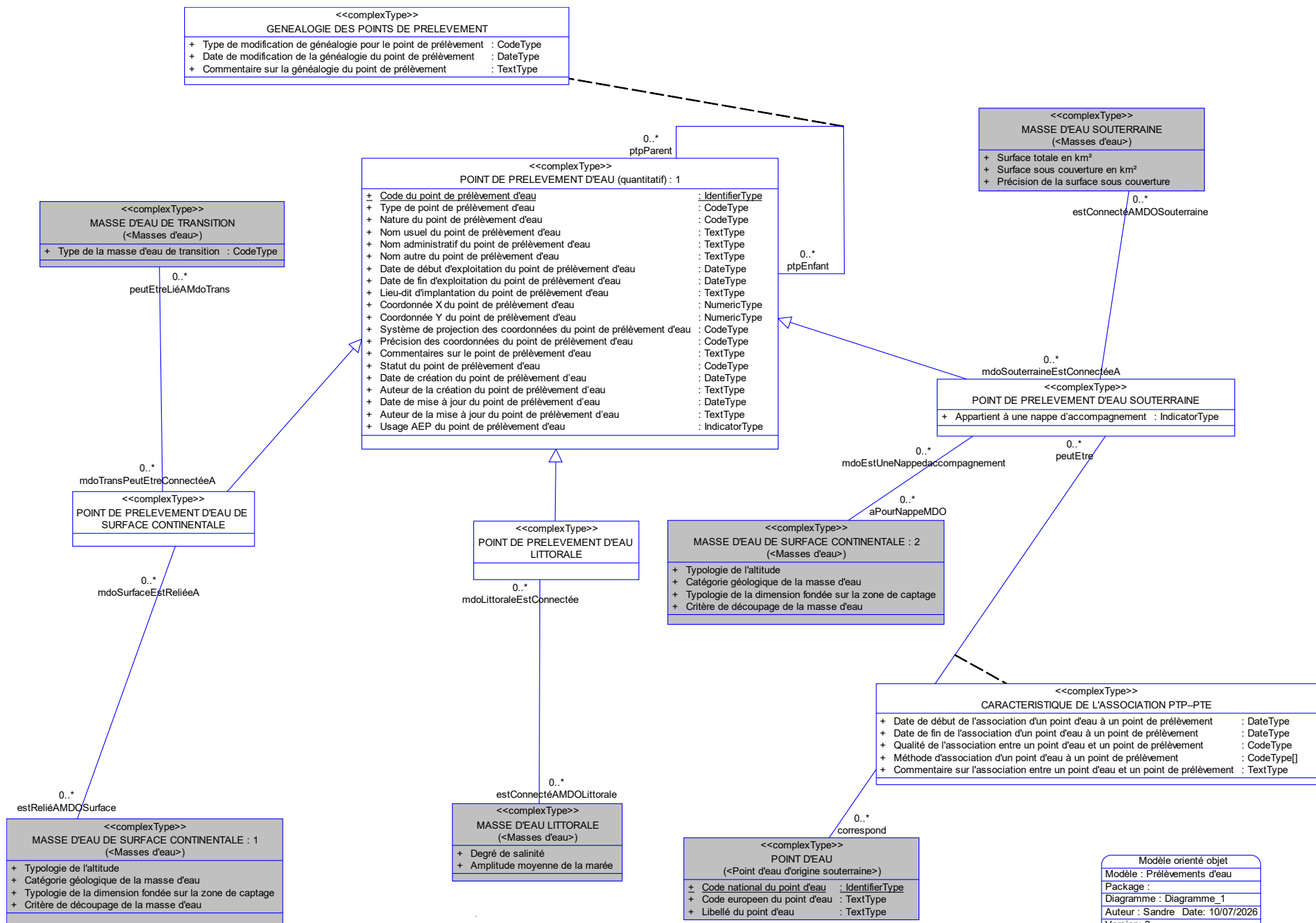


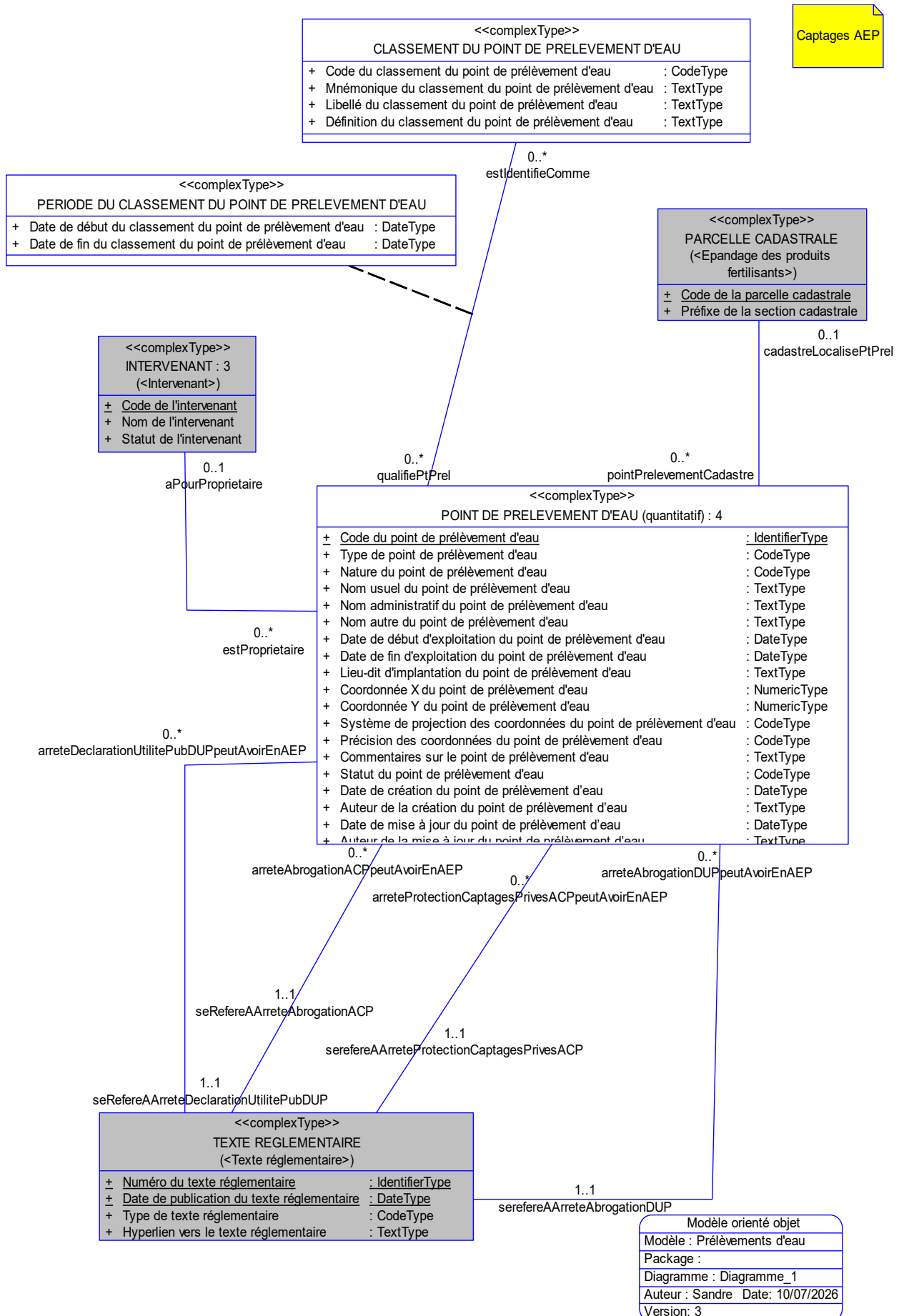




Modèle orienté objet
Modèle : Prélèvements d'eau
Package :
Diagramme : Diagramme_1
Auteur : Sandre Date: 10/07/2026
Version: 3







V. DICTIONNAIRE DES CLASSES

V.1. CARACTÉRISTIQUE DE L'ASSOCIATION PTP-PTE

➤ **Nom de balise XML :** <sa_prl:CaraAssoPtpPte>

➤ **Définition :**

Ensemble d'informations permettant de qualifier et d'historiser l'association entre un point de prélèvement d'eau souterraine et un point d'eau.

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Date de début de l'association d'un point d'eau à un point de prélèvement (0,1)
- Date de fin de l'association d'un point d'eau à un point de prélèvement (0,1)
- Qualité de l'association entre un point d'eau et un point de prélèvement (0,1)
- Méthode d'association d'un point d'eau à un point de prélèvement (0,n)
- Commentaire sur l'association entre un point d'eau et un point de prélèvement (0,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- PointPreEauSout (1,1) POINT DE PRELEVEMENT D'EAU SOUTERRAINE
- PTE (1,1) POINT D'EAU

V.2. CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU

➤ **Nom de balise XML :** <sa_prl:ClassePointPrelevement>

➤ **Définition :**

Classements pouvant être attribués à un point de prélèvement d'eau (notamment destiné à l'alimentation en eau potable) au regard des dispositifs nationaux et des cycles de planification des SDAGE.

Par exemple, ce classement peut traduire un niveau de priorité ou de sensibilité lié à la protection et/ou à la reconquête de la qualité de la ressource (en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses) et permet d'orienter les actions de surveillance et de gestion.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Code du classement du point de prélèvement d'eau (1,1)
 - Mnémonique du classement du point de prélèvement d'eau (1,1)
 - Libellé du classement du point de prélèvement d'eau (1,1)
 - Définition du classement du point de prélèvement d'eau (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - qualifiePtPrel (0,n) PÉRIODE DU CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU

V.3. CODE ALTERNATIF DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT

- **Nom de balise XML : <sa_prl:CdAltOuvPre>**
- **Définition :**

Différent du code Sandre, cet identifiant de l'ouvrage de prélèvement est employé dans des systèmes d'informations (code de l'agence de l'eau, code de la santé, ...).

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Code alternatif des ouvrages (1,1)
 - Origine du code alternatif des ouvrages de prélèvements (1,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - doitEtreLié (1,1) OUVRAGE DE PRELEVEMENT

V.4. CODE ALTERNATIF DES POINTS DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

- **Nom de balise XML : <sa_prl:CdAlPtPre>**
- **Définition :**

Différent du code Sandre, cet identifiant du point de prélèvement est employé dans des systèmes d'informations (code de l'agence de l'eau, code de la santé, ...).

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Code alternatif des points de prélèvements (1,1)
 - Origine du code alternatif des points de prélèvements (1,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - doitEtreAssociéA (1,1) POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

V.5. COMMUNE

➤ **Nom de balise XML : <sa_com:Commune>**

➤ **Définition :**

Collectivité territoriale de base et plus petite division administrative française. Elle est administrée par le maire. Elle exerce de nombreuses compétences en autonomie. C'est la collectivité la plus répandue sur le territoire.

Elle est identifiée par un code alphanumérique sur 5 positions attribué par l'INSEE - à ne pas confondre avec le code postal.

La notion de commune ne doit pas être confondue avec celle de "ville nouvelle" qui fait l'objet de la loi n°70-610 du 10 juillet 1970. Cette dernière définit un certain nombre de dispositions tendant à faciliter la création "d'agglomérations nouvelles", communément appelées "villes nouvelles".

Pour mieux répondre à certains de leurs besoins qui sont communs à d'autres collectivités territoriales et qui dépassent souvent le cadre et les capacités d'une entité communale, les communes peuvent adhérer à une ou plusieurs institutions inter collectivités territoriales à chacune desquelles elles délègueront une ou plusieurs compétences dans le but de mettre en commun les moyens indispensables pour atteindre leurs objectifs.

Une commune peut également avoir un ou plusieurs liens avec une ou plusieurs communes à la suite de l'évolution du découpage communal (scission ou fusion de communes...).

Certaines communes tiennent le rôle de chef lieu pour les régions, les départements et les arrondissements.

La liste des communes est sous la responsabilité de l'INSEE.

Ce concept de COMMUNE est également utilisé pour gérer les communes des pays frontaliers à des fins de gestion de données. Le nom du concept se rapportant à la plus petite subdivision administrative varie selon les pays.

exemple:

pour l'Espagne "municipio" dont les codes sont attribués par l'INE.

pour l'Italie "comune" dont les codes sont attribués par l'ISTAT.

pour la Belgique "commune" dont les codes sont attribués par l'INS

pour l'Allemagne "gemeinde" dont les codes sont attribués par l'AGS.

pour les Pays-Bas "gemeente" dont les codes sont attribués par le GEM.

pour la Suisse "kommun" dont les codes sont attribués par l'OFS

pour le Luxembourg "commune" dont les codes sont attribués par le STATEC

V.6. CONNEXION AVEC UN DISPOSITIF DE COMPTAGE

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:ConnDispCompt>
- **Définition :**

Rattachement d'un dispositif de comptage à un unique ouvrage ou à un point.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Date de début de connexion au dispositif de comptage (1,1)
 - Date de fin de connexion au dispositif de comptage (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - doitAvoir (1,1) DISPOSITIF DE COMPTAGE
 - doitEtreConnectéAOpr (1,1) OUVRAGE DE PRELEVEMENT
 - peutEtreRaccordéeA (0,1) POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

V.7. CONNEXION ENTRE OUVRAGE ET POINT DE PRELEVEMENT

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:ConnOuvPoint>
- **Définition :**

Un point de prélèvement est rattaché à un ouvrage, peut au cours du temps être rattaché à un nouvel ouvrage de prélèvement (changement de raccordement hydraulique), sans pour autant que ses caractéristiques soient modifiées.

Par conséquent, la notion de connexion entre ouvrages et points de prélèvements matérialise la règle suivante : lorsqu'un point de prélèvement est rattaché à un nouvel ouvrage de prélèvement, le point doit conserver son code d'origine, afin de pouvoir conserver l'historique de ses informations et faciliter le traitement de ces données.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Date de début de période de connexion entre ouvrage et point de prélèvement (1,1)
 - Date de fin de période de connexion entre ouvrage et point de prélèvement (0,1)
 - Point référent de l'ouvrage de prélèvement (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - PTP (1,1) POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
 - OuvragePrel (1,1) OUVRAGE DE PRELEVEMENT

V.8. CONTRÔLEUR DE LA DONNÉE

➤ **Nom de balise XML :** <sa_prl:ControleurDeLaDonnee>

➤ **Définition :**

Organisme ayant contrôlé l'information sur le PRELEVEMENT D'EAU en la qualifiant.

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Date du contrôle de la donnée (0,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- Intervenant (1,1) INTERVENANT
- Prelevement (1,1) PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

V.9. DISPOSITIF DE COMPTAGE

➤ **Nom de balise XML :** <sa_prl:DispComptage>

➤ **Définition :**

Un dispositif de comptage désigne un compteur, c'est-à-dire un instrument physique de mesure ou un dispositif technique (échelle graduée), permettant de déterminer un volume d'eau prélevé, selon un certain degré de précision qui est fonction de la nature même des équipements techniques (type d'appareil, marque,...).

Un dispositif de comptage peut être mis en place afin de compter le volume d'eau prélevé sur plusieurs points de prélèvement.

Généralement, un dispositif technique de comptage d'eau est physiquement et géographiquement placé juste en aval d'un point de prélèvement dans le sens de la circulation des eaux captées ou déviées. Toutefois, compte-tenu de certains facteurs pouvant être liés aux conditions de terrain, mais aussi économiques (coûts liés aux installations techniques), un dispositif de comptage peut être rattaché à plusieurs points de prélèvement et vice versa, à savoir qu'un même point de prélèvement peut être rattaché à plusieurs dispositifs de comptage.

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Référence du dispositif de comptage (1,1)
- Type de dispositif de comptage (1,1)
- Date d'installation du dispositif de comptage (0,1)
- Marque du dispositif de comptage (0,1)
- Date de vérification (0,1)
- Coefficient de conversion (0,1)
- Coordonnée X du dispositif de comptage (0,1)
- Coordonnée Y du dispositif de comptage (0,1)
- Système de projection des coordonnées géographiques du dispositif de comptage (0,1)
- Précision des coordonnées géographiques du dispositif de comptage (0,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- periodeConnexionAOuvEtPoint (0,n) CONNEXION AVEC UN DISPOSITIF DE COMPTAGE
- peutAvoir (0,n) INDEX
- dispose (0,n) VOLUME CALCULE
- subit (0,n) EVENEMENT DU DISPOSITIF DE COMPTAGE

V.10.ENTITE HYDROGEOLOGIQUE (BDLISA)

➤ **Nom de balise XML : <sa_saq:EntiteHydroGeol>**

➤ **Définition :**

L'entité hydrogéologique est une partie de l'espace géologique, aquifère ou non aquifère, correspondant à un système physique caractérisé au regard de son état et de ses caractéristiques hydrogéologiques.

L'entité hydrogéologique doit être appréhendée au sens systémique et correspond à un découpage de l'espace géologique réalisé à un stade donné des connaissances en particulier pour les systèmes profonds.

La constitution des entités hydrogéologiques est issue de la connaissance à une date donnée du milieu souterrain (carte géologique, coupe géologique, log géologique, schéma structural et carte piézométrique).

Les entités hydrogéologiques peuvent être multipartie.

Les entités hydrogéologiques couvrent la totalité du territoire assurant une relation horizontale et verticale des entités en respect du principe de complétude.

Une entité hydrogéologique est une partie de l'espace géologique :

- délimitée à une certaine échelle (niveau d'utilisation)
- rattachée à un type de formation géologique (thème)
- définie par ses potentialités aquifères (nature)

Elles couvrent la totalité du territoire assurant une relation horizontale et verticale des entités en respect du principe de complétude.

Elles ont été définies selon des règles élaborées dans le cadre d'une méthodologie nationale commune et validée par un comité de pilotage national sous la responsabilité du ministère en charge de l'environnement.

Il n'existe pas de portion de territoire non couverte par une entité hydrogéologique.

Une entité hydrogéologique sera représentée par sa projection orthogonale au sol. L'échelle de référence est le 1/50 000^{ième}, c'est à dire l'échelle du référentiel national géologique.

Chaque entité possède un code qui est attribué par le BRGM (arrêté du 26 juillet 2010, SNDE).

V.11.ENTITÉ HYDROGRAPHIQUE (Dico 1 – BD Carthage)

- **Nom de balise XML : <sa_eth:EntiteHydrographique>**
- **Définition :**

Le concept principal du découpage hydrographique est l'entité hydrographique définie par la circulaire n°91-50.

L'entité hydrographique est un cours d'eau naturel ou aménagé, un bras naturel ou aménagé, une voie d'eau artificielle (canal,...), un plan d'eau ou une ligne littorale.

La nature d'une entité hydrographique n'est pas constante sur toute l'entité. Par exemple, un cours d'eau naturel peut être aménagé sur une partie. Tous ces changements peuvent être indiqués en distinguant des sous-milieus sur l'entité.

Les entités hydrographiques sont décomposées en deux types :

- les entités hydrographiques linéaires ou cours d'eau,
- les entités hydrographiques surfaciques correspondant aux plans d'eau et aux entités linéaires dont les zones larges (supérieures à 50 mètres) sont représentées par des éléments surfaciques. Une entité hydrographique surfacique peut être traversée par un cours d'eau, qui sera nommé cours d'eau principal.

Chaque entité est identifiée par un code générique unique au niveau national. Ce code alphanumérique sur 8 positions est constitué de tirets et de caractères. Par exemple, un cours d'eau qui traverse plusieurs zones ou plusieurs sous-secteurs aura un code générique du format des codes génériques suivants 'V12-4000' ou 'R5--0420' (cf. ci-après pour la règle de construction). De plus, une entité hydrographique possède une dénomination dite principale.

Règle de construction du code générique de l'entité hydrographique :

A chaque entité hydrographique est attribué un numéro à 3 chiffres (5, 6 et 7^{ème} caractères) unique pour le milieu et la ou les zones hydrographiques auxquels elle appartient : il s'agit du numéro de l'entité hydrographique. Une entité hydrographique appartenant à plusieurs zones conserve son numéro d'entité

dans toutes les zones concernées. Deux entités hydrographiques d'un même milieu appartenant à deux sous-milieus différents auront des numéros d'entité distincts. Les quatre premiers caractères du code générique correspondent à l'ensemble des codes invariants des zones hydrographiques, le reste des caractères étant remplacé par des tirets '-'.

Par exemple, le cours d'eau 'Viverronne' a pour numéro de l'entité : 050 et pour code milieu : 0. Ce cours d'eau est situé à l'intérieur d'une seule zone hydrographique : P737. Son code générique est donc : P7370500

Le cours d'eau 'La Dronne' a pour numéro d'entité : 025 et pour code milieu : 0 . Ce cours d'eau traverse plusieurs zones hydrographiques (même plusieurs sous-secteurs) : P746,P744, P742, P70, P734, P731, P730, P716, P715, P714, P711, P710, P702, P701, P700. Parmi ces codes, seuls les deux caractères sont invariants.

Son code générique est donc : P7--0250

De manière similaire, la Garonne a pour numéro d'entité : 000 et pour code milieu : 0. Ce cours traverse plusieurs secteurs hydrographiques (tout commençant par " 0 ". Son code générique est : 0---00000

L'identification et la définition des entités hydrographiques relève de la responsabilité des Agences de l'Eau.

V.12.ENTITÉ HYDROGRAPHIQUE (Dico 2.2 – BD Topage)

➤ **Nom de balise XML : <sa_eth:EntiteHydrographique>**

➤ **Définition :**

Une entité hydrographique est le concept principal du découpage hydrographique. Les entités hydrographiques sont décomposées en trois types : - les entités hydrographiques linéaires correspondant aux cours d'eau, - les entités hydrographiques surfaciques correspondant notamment aux plans d'eau, - les entités de transition correspondant par exemple aux estuaires et deltas. Correspond au concept « SurfaceWater » d'Inspire.

V.13.EVENEMENT DU DISPOSITIF DE COMPTAGE

➤ **Nom de balise XML : <sa_prl:Evenement>**

➤ **Définition :**

Fait qui survient à un moment donné sur le dispositif de comptage.

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Date de l'événement (1,1)
- Nature de l'événement (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - arrive (1,1) DISPOSITIF DE COMPTAGE

V.14.FOURNISSEUR DE LA DONNÉE

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:FournisseurDeLaDonnee>
- **Définition :**

Organisme ayant procuré la donnée.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Nom du contact (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - Intervenant (1,1) INTERVENANT
 - Prelevement (1,1) PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

V.15.GENEALOGIE DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:GenealogieOuvragePrel>
- **Définition :**

La généalogie permet de tracer les modifications apportées à chaque ouvrage de prélèvement.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Type de modification de généalogie pour l'ouvrage de prélèvement (1,1)
 - Date de modification de la généalogie de l'ouvrage de prélèvement (1,1)
 - Commentaire sur la généalogie de l'ouvrage de prélèvement (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - OuvragePrel (1,1) OUVRAGE DE PRELEVEMENT
 - OuvragePrel (1,1) OUVRAGE DE PRELEVEMENT

V.16.GENEALOGIE DES POINTS DE PRELEVEMENT

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:GenealogiePTP>
- **Définition :**

La généalogie permet de tracer les modifications apportées à chaque point de prélèvement.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Type de modification de généalogie pour le point de prélèvement (1,1)
 - Date de modification de la généalogie du point de prélèvement (1,1)
 - Commentaire sur la généalogie du point de prélèvement (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - PTP (1,1) POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
 - PTP (1,1) POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

V.17.HISTORIQUE DES EXPLOITANTS D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS

- **Nom de balise XML : <sa_prl:Exploitant>**
- **Définition :**

Un ouvrage de prélèvement est exploité par un seul et unique exploitant au cours d'une période donnée.

Un ouvrage de prélèvement peut connaître plusieurs périodes d'exploitation, au cours desquelles différents exploitants peuvent se succéder. Cette période d'exploitation est indépendante des éventuels changements de maître d'ouvrage de l'ouvrage de prélèvement.

L'exploitant est la personne physique ou morale en charge de l'exploitation technique de l'ouvrage de prélèvement (fonctionnement, entretien, suivi). Il peut être distinct du maître d'ouvrage.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Date de début de prise de fonction d'exploitant (1,1)
 - Date de fin de prise de fonction d'exploitant (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - Intervenant (1,1) INTERVENANT
 - OuvragePrel (1,1) OUVRAGE DE PRELEVEMENT

V.18.HISTORIQUE DES MAÎTRES D'OUVRAGES D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS

- **Nom de balise XML : <sa_prl:MaitreOuvrage>**
- **Définition :**

Liste des intervenants qui ont par le passé, ou bien encore actuellement, assuré la fonction de maître d'ouvrage d'un ouvrage de prélèvement donné, pour une période donnée.

Le maître d'ouvrage est une personne physique ou morale, de droit public ou privé, propriétaire et responsable sur le plan juridique d'un ouvrage de prélèvement.

Dès lors qu'il existe une copropriété du matériel constitutif d'un ouvrage de prélèvement, le maître d'ouvrage est obligatoirement celui ayant été déclaré comme tel auprès de son organisme instructeur de tutelle.

Dans la majorité des cas, le maître d'ouvrage correspond au préleveur, également redevable des redevances liées aux prélèvements.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Date de début de prise de fonction de maître d'ouvrage (1,1)
 - Date de fin de prise de fonction de maître d'ouvrage (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - Intervenant (1,1) INTERVENANT
 - OuvragePrel (1,1) OUVRAGE DE PRELEVEMENT

V.19.INDEX

- **Nom de balise XML : <sa_prl:Index>**
- **Définition :**

Chiffre lu sur un compteur d'eau à une date donnée. La différence entre deux index contribue à évaluer un volume.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Date de lecture de l'index (1,1)
 - Valeur de l'index (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - du (1,1) DISPOSITIF DE COMPTAGE

V.20.INTERVENANT

- **Nom de balise XML : <sa_int:Intervenant>**
- **Définition :**

Les intervenants sont tous les organismes ayant un ou plusieurs rôle(s) en tant qu'acteur de l'eau et qui sont référencés dans les bases de données respectant le formalisme du SANDRE. Ils sont identifiés dans les échanges de données par leur code SIRET. Quand ce dernier ne peut pas exister car l'intervenant ne rentre pas dans le domaine d'application du registre national ou lorsque ce code ne permet pas d'identifier de manière univoque l'intervenant (cas des structures incluses dans une structure plus générale), il est alors identifié par son code SANDRE.

Ils se partagent entre plusieurs catégories dont :

- laboratoire d'analyse,
- préleveur,
- opérateur en hydrométrie,
- laboratoire d'hydrobiologie,

- organisme chargé de la police des eaux,
- producteur/ gestionnaire,
- ...

Deux informations sont utilisées pour identifier un intervenant : son code et le code SIRET de l'organisme auquel il est rattaché :

- Cas 1 : l'organisme est SIRETE, par exemple un laboratoire. Le code SIRET est utilisé, aucun code SANDRE n'est indiqué. L'attribut " code SIRET de l'organisme auquel est rattaché l'intervenant " n'est pas rempli,
- Cas 2 : l'organisme n'a pas de code SIRET, dans ce cas, il est attribué un code SANDRE. L'attribut " code SIRET de l'organisme auquel est rattaché l'intervenant " n'est pas rempli,
- Cas 3 : l'organisme n'a pas de code SIRET en tant qu'établissement mais est rattaché à une structure, par exemple le SATESE rattaché au Conseil Général. Dans ce cas, il est attribué un code SANDRE et l'attribut " code SIRET de l'organisme auquel est rattaché l'intervenant " est rempli avec le code SIRET, dans l'exemple, celui du Conseil Général.

La liste nationale des codes SANDRE des intervenants est établie sous la responsabilité du SANDRE. Le code SIRET est établi par l'INSEE.

V.21.MASSE D'EAU DE SURFACE CONTINENTALE

- **Nom de balise XML :** <sa_mdo:MasseDEauSurfaceContinentale>
- **Définition :**

Une masse d'eau de surface continentale est définie comme une partie distincte et significative des eaux de surface telle qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal constituant le découpage élémentaire des milieux aquatiques destinée à être l'unité d'évaluation de la DCE.

V.22.MASSE D'EAU DE TRANSITION

- **Nom de balise XML :** <sa_mdo:MasseDEauTransition>
- **Définition :**

Une masse d'eau de transition est une partie distincte et significative des eaux de surface située à proximité des embouchures de rivières ou de fleuves, qui sont partiellement salines en raison de leur proximité des eaux côtières mais qui restent fondamentalement influencées par des courants d'eau douce, constituant le découpage élémentaire des milieux aquatiques destinée à être l'unité d'évaluation de la DCE.

Correspondance rapportage DCE : cette entité correspond au concept de Surface Water Body (SWB) de WISE où l'attribut 'specialisedZoneType' = 'transitionalWaterBody'.

V.23.MASSE D'EAU LITTORALE

- **Nom de balise XML :** <sa_mdo:MasseDEauLittorale>
- **Définition :**

Une masse d'eau littorale est définie comme une partie distincte et significative des eaux de surface telle une eau de transition ou une portion d'eaux côtières, constituant le découpage élémentaire des milieux aquatiques destinée à être l'unité d'évaluation de la DCE.

V.24.MASSE D'EAU SOUTERRAINE

- **Nom de balise XML :** <sa_mdo:MasseDEauSouterraine>
- **Définition :**

Une masse d'eau souterraine est un volume distinct d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou de plusieurs aquifères, constituant le découpage élémentaire des milieux aquatiques destinée à être l'unité d'évaluation de la DCE.

Les masses d'eau souterraine sont dérivées de travaux réalisés sur le référentiel BDLISA.

Le découpage retenu pour les masses d'eau répond aux quelques grands principes exposés ci après :

- Les masses d'eau sont délimitées sur la base de critères géologiques et hydrogéologiques ;
- Le redécoupage des masses d'eau pour tenir compte des effets des pressions anthropiques doit rester limité ;
- Les limites des masses d'eau doivent être stables et durables ;
- A l'image des masses d'eau superficielle, la délimitation des masses d'eau souterraine est organisée à partir d'une typologie. Cette typologie s'inspire largement de celle élaborée pour les entités hydrogéologiques définies dans le cadre de la révision de la BDLISA. Elle est basée sur la nature géologique et le comportement hydrodynamique ou fonctionnement « en grand » des systèmes aquifères (nature, vitesse des écoulements). Elle comprend 2 niveaux de caractéristiques (principales et secondaires) ;
- Les masses d'eau peuvent avoir des échanges entre elles ;
- Tous les prélèvements d'eau à usage eau potable fournissant plus de 10m³/jour ou utilisés pour l'alimentation en eau de plus de 50 personnes doivent être inclus dans une masse d'eau ;
- Les eaux souterraines profondes, sans lien avec les cours d'eau et les écosystèmes de surface, dans lesquelles il ne s'effectue aucun prélèvement et qui se sont pas susceptibles d'être utilisées pour l'eau potable en raison de leur qualité (salinité, température, etc.), ou pour des motifs technico-économiques (coût du captage disproportionné) peuvent ne pas constituer des masses d'eau ;
- Compte tenu de sa taille, une masse d'eau pourra présenter une certaine hétérogénéité spatiale tant au niveau de ses caractéristiques hydrogéologiques que de son état qualitatif et quantitatif ;
- En un point quelconque plusieurs masses d'eau peuvent se superposer.

(source : d'après BRGM, MISE EN OEUVRE DE LA DCE : IDENTIFICATION ET DELIMITATION DES MASSES D'EAU SOUTERRAINE - guide méthodologique, Janvier 2003)

Correspondance rapportage DCE : cette entité correspond au concept de Ground Water Body (GWB) de WISE.

V.25.MER / OCEAN

➤ **Nom de balise XML : <sa_pts:MerOcean>**

➤ **Définition :**

Ensemble des eaux salées recouvrant la partie immergée de la planète terre.

Le Bureau Hydrographique International (OHI) a déterminé des subdivisions géographiques des mers et des océans..

Cette classification, reprise par l'IFREMER, est la suivante :

Les informations sur les mers et océans relèvent de la responsabilité de l'IFREMER.

V.26.OUVRAGE DE PRELEVEMENT

➤ **Nom de balise XML : <sa_prl:OuvragePrel>**

➤ **Définition :**

Objet conceptuel représentant un ou plusieurs dispositifs techniques généralement anthropique de prélèvement d'eau provenant d'une même ressource pour un ou des usages spécifiques. Son objectif est le suivi optimal des pressions exercées sur la ressource en eau.

Un ouvrage de prélèvement est connecté à une seule ressource en eau, par l'intermédiaire d'un ou plusieurs points de prélèvement (points physiques d'accès à l'eau). La somme des volumes prélevés aux points correspond au volume global prélevé à l'ouvrage.

Sur une période donnée l'ouvrage a un maître d'ouvrage, un exploitant, une ressource en eau sollicitée.

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Code national d'un ouvrage de prélèvement (1,1)
- Nom de l'ouvrage de prélèvement (0,1)
- Date de début d'exploitation d'un ouvrage de prélèvement (0,1)
- Date de fin d'exploitation d'un ouvrage de prélèvement (0,1)
- Coordonnée X d'un ouvrage de prélèvement (0,1)
- Coordonnée Y d'un ouvrage de prélèvement (0,1)
- Système de projection des coordonnées géographiques (0,1)
- Précision des coordonnées géographiques d'un ouvrage de prélèvement (0,1)
- Commentaires sur l'ouvrage de prélèvement (0,1)
- Statut d'un ouvrage de prélèvement (0,1)
- Date de création d'un ouvrage de prélèvement (0,1)
- Auteur de la création d'un ouvrage de prélèvement (0,1)
- Date de mise à jour d'un ouvrage de prélèvement (0,1)
- Auteur de la mise à jour d'un ouvrage de prélèvement (0,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- ouvPrelEnfant (0,n) GENEALOGIE DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT
- doitEtreConnectéAPointPrl (1,n) CONNEXION ENTRE OUVRAGE ET POINT DE PRELEVEMENT
- doitEtreLiéMaitreOuvrage (1,n) HISTORIQUE DES MAÎTRES D'OUVRAGES D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS
- doitEtreLiéAExploitant (1,n) HISTORIQUE DES EXPLOITANTS D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS
- peutAlimenter (0,1) SITE D'ACTIVITÉS
- doitEtreConnectéARessource (1,1) RESSOURCE EN EAU
- ouvPrelParent (0,n) GENEALOGIE DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT
- periodeConnexionADispositifComptage (0,n) CONNEXION AVEC UN DISPOSITIF DE COMPTAGE
- volumeGlobal (0,n) PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- oprPeutEtreNomméAvec (0,n) CODE ALTERNATIF DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT

V.27. PARCELLE CADASTRALE

➤ **Nom de balise XML : <sa_epr:ParcelleCada>**

➤ **Définition :**

La parcelle cadastrale est une portion du territoire communal d'un seul tenant située dans une même section cadastrale, appartenant à un même propriétaire et formant un tout dont l'indépendance est évidente en raison de l'agence de la propriété [EDIGEO]. La parcelle cadastrale est gérée par la Direction Générale des Impôts (DGI).

La parcelle cadastrale reçoit un numéro cadastral attribué par section de telle sorte que la désignation de la section et le numéro cadastral identifient parfaitement chaque parcelle du territoire.

Lorsqu'une même parcelle est exploitée en natures de culture différentes, chaque subdivision (dite "subdivision fiscale"), à l'exception du sol supportant une construction, se distingue par une ou deux lettres minuscules.

Au niveau national une parcelle est identifiée par : numéro INSEE de la commune (3 ou 5 caractères) + préfixe de section (3 caractères) + lettre(s) de section (2 caractères) + numéro de parcelle.

En cas de modification de commune, par fusion de communes (ou autre opération ?), une parcelle garde dans son identification (afin d'éviter les doublons) le numéro INSEE origine + lettres(s) de la section dans cette commune : le numéro de l'ancienne commune est ajoutée sous forme de préfixe devant le code de la section.

V.28.PÉRIODE DU CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU

➤ **Nom de balise XML :** <sa_prl:PeriodeClassePointPrelevement>

➤ **Définition :**

Association historisée entre un point de prélèvement d'eau et un classement, décrivant la période pendant laquelle le classement s'applique à ce point.

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Date de début du classement du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Date de fin du classement du point de prélèvement d'eau (0,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- PTP (1,1) POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- ClassePointPrelevement (1,1) CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU

V.29.POINT D'EAU

➤ **Nom de balise XML :** <sa_pte:PTE>

➤ **Définition :**

Un point d'eau est un accès naturel (source) ou artificiel (forage, drain, puits...) permanent ou temporaire à l'eau souterraine.

Un point d'eau est identifié en vue d'effectuer de la surveillance, de la connaissance, de l'exploitation, de la recherche d'eau souterraine.

V.30.POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

➤ **Nom de balise XML : <sa_prl:PTP>**

➤ **Définition :**

Point physique d'accès à l'eau, d'une seule ressource en eau pour une période donnée.

Un point de prélèvement est localisé sur une et une seule commune, elle-même identifiée par son code INSEE.

Dans le cas d'un point de prélèvement d'eau littorale, celui-ci est considéré comme étant localisé sur la commune possédant la responsabilité administrative du territoire maritime ou de la zone littorale dans laquelle se trouve le point de prélèvement.

Un point de prélèvement a un/des dispositifs techniques de comptage d'eau (compteur d'eau).

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Code du point de prélèvement d'eau (1,1)
- Type de point de prélèvement d'eau (0,1)
- Nature du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Nom usuel du point de prélèvement d'eau (1,1)
- Nom administratif du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Nom autre du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Date de début d'exploitation du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Date de fin d'exploitation du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Lieu-dit d'implantation du point de prélèvement d'eau (1,1)
- Coordonnée X du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Coordonnée Y du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Système de projection des coordonnées du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Précision des coordonnées du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Commentaires sur le point de prélèvement d'eau (0,1)
- Statut du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Date de création du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Auteur de la création du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Date de mise à jour du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Auteur de la mise à jour du point de prélèvement d'eau (0,1)
- Usage AEP du point de prélèvement d'eau (1,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- cadastreLocalisePtPrel (0,1) PARCELLE CADASTRALE
- seRefereAArreteDeclarationUtilitePubDUP (1,1) TEXTE RÉGLEMENTAIRE
- seRefereAArreteAbrogationACP (1,1) TEXTE RÉGLEMENTAIRE
- serefereAArreteProtectionCaptagesPrivesACP (1,1) TEXTE RÉGLEMENTAIRE
- serefereAArreteAbrogationDUP (1,1) TEXTE RÉGLEMENTAIRE
- supporte (0,n) PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- ptpEnfant (0,n) GENEALOGIE DES POINTS DE PRELEVEMENT
- doitEtreConnectéAOuvrage (0,n) CONNEXION ENTRE OUVRAGE ET POINT DE PRELEVEMENT
- periodeConnexionADispositif (0,n) CONNEXION AVEC UN DISPOSITIF DE COMPTAGE
- ptpPeutEtreNomméAvec (0,n) CODE ALTERNATIF DES POINTS DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- estIdentifieComme (0,n) PÉRIODE DU CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU
- aPourProprietaire (0,1) INTERVENANT
- ptpParent (0,n) GENEALOGIE DES POINTS DE PRELEVEMENT

➤ **Cette entité est héritée par :**

- POINT DE PRELEVEMENT D'EAU DE SURFACE CONTINENTALE
- POINT DE PRELEVEMENT D'EAU LITTORALE
- POINT DE PRELEVEMENT D'EAU SOUTERRAINE

V.31.POINT DE PRELEVEMENT D'EAU DE SURFACE CONTINENTALE

➤ **Nom de balise XML : <sa_prl:PointPrelEauSup>**

➤ **Définition :**

Un point de prélèvement d'eau de surface continentale correspond à un point de connexion physique entre un dispositif de captage d'eau et une seule et unique entité hydrographique (cours d'eau, plan d'eau,...).

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- peutEtreLiéAMdoTrans (0,n) MASSE D'EAU DE TRANSITION
- estReliéAMDOSurface (0,n) MASSE D'EAU DE SURFACE CONTINENTALE

➤ **Cette entité hérite de :**

- POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

V.32.POINT DE PRELEVEMENT D'EAU LITTORALE

➤ **Nom de balise XML :** <sa_prl:PointPrelEauLit>

➤ **Définition :**

Un point de prélèvement d'eau littorale correspond à un point de connexion physique entre un dispositif de captage d'eau et une seule et unique mer ou un océan. Cela inclut les eaux côtières et les eaux de transitions.

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- estConnectéAMDOLittorale (0,n) MASSE D'EAU LITTORALE

➤ **Cette entité hérite de :**

- POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

V.33.POINT DE PRELEVEMENT D'EAU SOUTERRAINE

➤ **Nom de balise XML :** <sa_prl:PointPrelEauSout>

➤ **Définition :**

Un point de prélèvement d'eau souterraine désigne un point de connexion physique entre un dispositif technique de captage d'eau et une seule et unique ressource en eau souterraine.

Un point de prélèvement d'eau souterraine peut être assimilé à un point d'eau, tel que défini par le Sandre au sein du dictionnaire de données « Point d'eau », uniquement lorsque le point d'eau n'est en relation qu'avec une seule entité hydrogéologique.

Les points d'eau en relation avec plusieurs entités hydrogéologiques font l'objet de la création d'autant d'ouvrages de prélèvement qu'il existe d'entités hydrogéologiques distinctes, un ouvrage de prélèvement ne pouvant être raccordés qu'à une seule ressource.

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Appartient à une nappe d'accompagnement (0,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- correspond (0,n) CARACTÉRISTIQUE DE L'ASSOCIATION PTP–PTE
- aPourNappeMDO (0,n) MASSE D'EAU DE SURFACE CONTINENTALE
- estConnectéAMDOSouterraine (0,n) MASSE D'EAU SOUTERRAINE

➤ **Cette entité hérite de :**

- POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

V.34.POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE

➤ **Nom de balise XML :** <sa_prl:PointRestituEauPrelev>

➤ **Définition :**

Un point de restitution d'eau matérialise un point de connexion physique, géographiquement individualisé sur une seule ressource en eau, où de l'eau est restituée au milieu. Un point de restitution est localisé sur une et une seule commune, elle-même identifiée par son code INSEE. Dans le cas d'un point de restitution d'eau littorale, celui-ci est considéré comme étant localisé sur la commune possédant la responsabilité administrative du territoire maritime ou de la zone littorale dans laquelle se trouve ce point.

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Code national du point de restitution d'eau (1,1)
- Nom du point de restitution (0,1)
- Lieu-dit d'implantation du point de restitution (0,1)
- Coordonnée X du point de restitution (0,1)
- Coordonnée Y du point de restitution (0,1)
- Système de projection des coordonnées du point de restitution (0,1)
- Précision des coordonnées du point de restitution (0,1)
- Commentaires sur le point de restitution (0,1)
- Type de point de restitution (0,1)
- Date de début d'exploitation du point de restitution (0,1)
- Date de fin d'exploitation du point de restitution (0,1)
- Nature du point de restitution (0,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- peutRestituer (0,n) RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE

V.35.PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

➤ **Nom de balise XML :** <sa_prl:Prelevement>

➤ **Définition :**

Constitue un prélèvement d'eau, toute action anthropique consistant à soutirer, extraire ou dévier un volume d'eau provenant d'une ressource en eau, à l'échelle d'un ouvrage de prélèvement, sur une période donnée. Un prélèvement d'eau est réalisé en vue d'un usage particulier (irrigation, alimentation en eau potable, industrie,...).

Un prélèvement est obligatoirement associé à un volume d'eau exprimé en mètres cubes, et à une période donnée.

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Date de début de période du prélèvement (1,1)
- Date de fin de période du prélèvement (1,1)
- Volume d'eau de prélèvement (0,1)
- Volume regroupant plusieurs points (0,1)
- Usage de l'eau du prélèvement (1,1)
- Statut du volume d'eau du prélèvement (1,1)
- Qualification du volume d'eau du prélèvement (1,1)
- Statut d'instruction du prélèvement (1,1)
- Mode de détermination du volume prélevé (1,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- estFourniPar (1,1) FOURNISSEUR DE LA DONNÉE
- estContrôléPar (0,1) CONTRÔLEUR DE LA DONNÉE
- appartientA (1,1) OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- volumeRestitué (0,n) RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- aComme (0,1) VALEUR DE LA GRANDEUR
- estRéaliséSur (1,1) POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)

V.36.RESSOURCE EN EAU

➤ **Nom de balise XML : <sa_prl:Ressource>**

➤ **Définition :**

Une ressource en eau désigne, sous un terme générique, une source potentielle d'approvisionnement en eau pour différents usages.

Certaines ressources en eau peuvent être, dans une certaine mesure, considérées comme étant de nature artificielle, dès lors que leur répartition territoriale émane d'une intervention humaine (exemple : plan d'eau artificiel, bras d'eau artificiel,...).

En tenant compte des concepts ayant été définis jusqu'ici dans le cadre de la mise en place du Système d'Information sur l'Eau, une ressource en eau peut correspondre à l'un des concepts suivants :

un cours d'eau (cours d'eau naturel ou aménagé, un bras naturel ou aménagé, un canal,...) cours d'eau du référentiel hydrographique BD CarTHAgE ou BD TOPAGE ;

un plan d'eau y compris citerne, réservoir ou bassin de stockage, ... Plans d'eau du référentiel hydrographique BD CarTHAgE ou BD TOPAGE ;

une entité hydrogéologique, entité hydrogéologique de niveau 2 du référentiel hydrogéologique BDLISA ;

une mer / un océan issu(e) du référentiel mers et océans

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Plan d'eau référencé (0,1)
- Information complémentaire de la ressource en eau (0,1)
- Type de ressource en eau (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - peutEtreConnectée (0,n) OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- **Cette entité est héritée par :**
 - MER / OCEAN
 - ENTITE HYDROGEOLOGIQUE
 - ENTITE HYDROGRAPHIQUE (Dico 1)
 - ENTITE HYDROGRAPHIQUE (Dico 2.2)

V.37.RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE

- **Nom de balise XML : <sa_prl:RestituDEauPrelev>**
- **Définition :**

Opération qui consiste à restituer tout ou partie d'un prélèvement d'eau sur un point de prélèvement . La restitution d'eau ne concerne pas les rejets d'eau.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Date de début de restitution (1,1)
 - Date de fin de restitution (1,1)
 - Volume d'eau restitué (0,1)
 - Qualification du volume d'eau restitué (1,1)
 - Statut du volume d'eau restitué (1,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - provientDu (1,1) PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
 - lieuDeRestitution (1,1) POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE

V.38.SITE D'ACTIVITÉS

- **Nom de balise XML : <sa_sti:SitActiv>**
- **Définition :**

Un site d'activités est un emplacement géographiquement individualisé, dont l'emprise spatiale correspond aux limites de propriété d'un établissement déclaré auprès de l'INSEE comme unité de production d'une entreprise, et placé juridiquement sous la responsabilité d'un exploitant pour une période donnée.

Un site d'activités peut contenir des installations (ateliers, hangars...), des produits (produits chimiques,...) et / ou au sein duquel des activités humaines sont exercées, et dont la présence:

- constitue(nt) un risque pérenne, réel ou potentiel, sur la qualité de l'environnement ou la santé humaine
- ou bien engendre(nt) des nuisances sur l'environnement (prélèvements au niveau des ressources naturelles ou rejets d'effluents ou de déchets de différente nature).

V.39. TEXTE RÉGLEMENTAIRE

- **Nom de balise XML : <sa_tre:TexteReglem>**
- **Définition :**

Un Texte réglementaire est un acte administratif émanant d'une autorité exécutive ou administrative (Président de la République, Premier ministre, préfets, maires...) ayant un caractère général et impersonnel et qui a pour objet, soit de disposer dans des domaines non réservés au législateur, soit de développer les règles posées par une loi en vue d'en assurer l'application.

(Inspiré de Vocabulaire Juridique, Association Henri Capitant de Gérard Cornu, PUF, 6ème édition, 2004)

V.40. UNITÉ DE MESURE

- **Nom de balise XML : <sa_par:UniteMeasure>**
- **Définition :**

L'expression des unités de mesure est basée sur le système international et peut pour certaines unités de mesure se référer à une nature de fraction analysée (solide, liquide ou gazeuse). Par défaut, l'unité de mesure se rapporte directement au paramètre.

V.41. VALEUR DE LA GRANDEUR

- **Nom de balise XML : <sa_prl:ValGrandeur>**
- **Définition :**

Grandeur, exprimée selon l'unité choisie, de la grandeur caractéristique. Elle permet de caractériser le prélèvement d'eau comme par exemple : le nombre d'habitants, le nombre d'hectares de culture irriguée, ...

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Valeur de la grandeur caractéristique (0,1)
 - Grandeur caractéristique (1,1)
 - Type de culture (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - estLiéAu (1,1) PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
 - aPour (1,1) UNITÉ DE MESURE

V.42.VOLUME CALCULE

➤ **Nom de balise XML : <sa_prl:VolumeCalcule>**

➤ **Définition :**

Volume d'eau calculé, exprimé en m3 qui transite par un dispositif de comptage sur une période donnée, dans l'objectif d'un contrôle (Police de l'environnement).

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Date de début du volume calculé (1,1)
- Date de fin du volume calculé (1,1)
- Volume d'eau calculé (0,1)
- Usage de l'eau du volume calculé (1,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- estEffectué (1,1) DISPOSITIF DE COMPTAGE

VI.DICTIONNAIRE DES ATTRIBUTS

VI.1.Appartient à une nappe d'accompagnement

- Nom de balise XML : <sa_prl:ApNapAccomp>
- Nom de la classe : POINT DE PRELEVEMENT D'EAU SOUTERRAINE
- Format : [I](#)
- Définition :

Indique si un point de prélèvement ou de restitution d'eau souterraine est en connexion hydraulique avec le cours d'eau voisin et que celui-ci est susceptible d'avoir un impact sur le débit du cours d'eau.

VI.2.Auteur de la création du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:AutCreaPointPrelevement>
- Nom de la classe : POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : [I](#)
- Définition :

Le premier organisme qui à enregistrer le point de prélèvement d'eau dans le référentiel PTP.

VI.3.Auteur de la création d'un ouvrage de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:AutCreaOuvragePrel>
- Nom de la classe : OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- Format : [I](#)
- Définition :

Le premier organisme qui à enregistrer l'ouvrage de prélèvement dans le référentiel OPR.

VI.4.Auteur de la mise à jour du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:AutMajPointPrelevement>
- Nom de la classe : POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : [I](#)
- Définition :

Organisme qui a enregistré la dernière mise à jour validée des informations portées sur la fiche de description du point de prélèvement dans le référentiel PTP.

VI.5.Auteur de la mise à jour d'un ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:AutMajOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- **Format :** [I](#)
- **Définition :**

Organisme qui à enregistrer de la dernière mise-à-jour validée des informations portées sur la fiche de description de l'ouvrage de prélèvement dans le référentiel OPR.

VI.6.Code alternatif des ouvrages

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:CdAltOuvPrel>
- **Nom de la classe :** CODE ALTERNATIF DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 60
- **Nature de l'attribut :** Clef primaire
- **Définition :**

Différent du code Sandre, cet identifiant de l'ouvrage de prélèvement est employé dans des systèmes d'informations (code de l'agence de l'eau, code de la santé, ...).

VI.7.Code alternatif des points de prélèvements

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:CdAltPtPrel>
- **Nom de la classe :** CODE ALTERNATIF DES POINTS DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 60
- **Nature de l'attribut :** Clef primaire
- **Définition :**

Différent du code Sandre, cet identifiant du point de prélèvement est employé dans des systèmes d'informations (code de l'agence de l'eau, code de la santé, ...).

VI.8.Code du classement du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:CdClassePointPrelevement>
- **Nom de la classe :** CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Code du classement du point de prélèvement d'eau.

Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°1039.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/1039>

VI.9.Code du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:CdPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 18
- **Nature de l'attribut :** Clef primaire
- **Définition :**

Identifiant unique Sandre, correspondant à chaque point de prélèvement d'eau sur le territoire national. Celui-ci commence par PTP.

VI.10.Code national d'un ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:CdOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 13
- **Nature de l'attribut :** Clef primaire
- **Définition :**

Identifiant unique Sandre, correspondant à chaque ouvrage de prélèvement d'eau sur le territoire national. Celui-ci commence par OPR.

VI.11.Code national du point de restitution d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:CdPointRestitutionEau>
- Nom de la classe : **POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE**
- Format : **C**
- Longueur : **18**
- Nature de l'attribut : **Clef primaire**
- Définition :

Identifiant unique du point de restitution d'eau prélevée à une ressource en eau, ceci à l'échelle du territoire national. Ce code a vocation à devenir le code de référence pour tout système de gestion nationale des données relatives aux restitutions d'eau.

VI.12.Coefficient de conversion

- Nom de balise XML : <sa_prl:CoeffConversion>
- Nom de la classe : **DISPOSITIF DE COMPTAGE**
- Format : **N**
- Définition :

Nombre permettant de convertir une différence entre deux index en volume exprimé en m3.

VI.13.Commentaire sur l'association entre un point d'eau et un point de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:ComAssoPtpPte>
- Nom de la classe : **CARACTÉRISTIQUE DE L'ASSOCIATION PTP-PTE**
- Format : **I**
- Définition :

Texte libre dans lequel des précisions supplémentaires peuvent être apportées au sujet de l'association entre un point d'eau et un point de prélèvement.

VI.14.Commentaire sur la généalogie de l'ouvrage de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:ComGenOuvragePrel>
- Nom de la classe : **GENEALOGIE DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT**
- Format : **I**
- Définition :

Complément d'information sur la généalogie.

VI.15.Commentaire sur la généalogie du point de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:ComGenPTP>
- **Nom de la classe :** GENEALOGIE DES POINTS DE PRELEVEMENT
- **Format :** [I](#)
- **Définition :**

Complément d'information sur la généalogie.

VI.16.Commentaires sur l'ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:ComOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- **Format :** [I](#)
- **Définition :**

Zone textuelle libre dans laquelle des précisions supplémentaires peuvent être mentionnées au sujet de l'ouvrage de prélèvement.

VI.17.Commentaires sur le point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:ComPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [I](#)
- **Définition :**

Zone textuelle libre dans laquelle des précisions supplémentaires peuvent être mentionnées au sujet du point de prélèvement.

VI.18.Commentaires sur le point de restitution

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:ComPointRestitution>
- **Nom de la classe :** POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- **Format :** [I](#)
- **Définition :**

Zone textuelle libre dans laquelle des précisions supplémentaires peuvent être mentionnées au sujet du point de restitution.

VI.19.Coordonnée X d'un ouvrage de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:CoordXOuvragePrel>
- Nom de la classe : OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- Format : [N](#)
- Définition :

Nombre X qui détermine la position horizontale "abscisse" de l'ouvrage dans un plan, selon la projection indiquée.

Les coordonnées de l'ouvrage correspondent aux coordonnées du point référent de l'ouvrage (PTP référent).

VI.20.Coordonnée X du dispositif de comptage

- Nom de balise XML : <sa_prl:CoordXDispoCompt>
- Nom de la classe : DISPOSITIF DE COMPTAGE
- Format : [N](#)
- Définition :

Nombre X qui détermine la position horizontale "abscisse" du dispositif de comptage dans un plan, selon la projection indiquée.

VI.21.Coordonnée X du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:CoordXPointPrelevement>
- Nom de la classe : POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : [N](#)
- Définition :

Nombre X qui détermine la position horizontale "abscisse" du point de prélèvement dans un plan, selon la projection indiquée.

VI.22.Coordonnée X du point de restitution

- Nom de balise XML : <sa_prl:CoordXPointRestitution>
- Nom de la classe : POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- Format : [N](#)
- Définition :

Nombre X qui détermine la position horizontale "abscisse" d'un point de restitution d'eau dans un plan, selon la projection indiquée.

VI.23.Coordonnée Y d'un ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:CoordYOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- **Format :** [N](#)
- **Définition :**

Nombre Y qui détermine la position verticale "ordonnée" de l'ouvrage de prélèvement dans un plan, selon la projection indiquée.

Les coordonnées de l'ouvrage correspondent aux coordonnées du point référent de l'ouvrage (PTP référent).

VI.24.Coordonnée Y du dispositif de comptage

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:CoordYDispoCompt>
- **Nom de la classe :** DISPOSITIF DE COMPTAGE
- **Format :** [N](#)
- **Définition :**

Nombre Y qui détermine la position verticale "ordonnée" du dispositif de comptage dans un plan, selon la projection indiquée.

VI.25.Coordonnée Y du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:CoordYPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [N](#)
- **Définition :**

Nombre Y qui détermine la position verticale "ordonnée" du point de prélèvement dans un plan, selon la projection indiquée.

VI.26.Coordonnée Y du point de restitution

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:CoordYPoinRestitution>
- **Nom de la classe :** POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- **Format :** [N](#)
- **Définition :**

Nombre Y qui détermine la position verticale "ordonnée" d'un point de restitution d'eau dans un plan, selon la projection indiquée.

VI.27.Date d'installation du dispositif de comptage

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateInstDispComptage>
- **Nom de la classe :** DISPOSITIF DE COMPTAGE
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où l'installation et la mise en service du dispositif de comptage, au niveau de l'ouvrage de prélèvement sont effectuées.

VI.28.Date de création du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DatCreaPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année, à laquelle un point de prélèvement d'eau est enregistré dans le référentiel PTP.

VI.29.Date de création d'un ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DatCreaOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année, à laquelle un ouvrage de prélèvement est enregistré dans le référentiel OPR.

VI.30.Date de début d'exploitation d'un ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateDebExplOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où un ouvrage de prélèvement est considéré comme pouvant être mis en service, et réaliser des prélèvements d'eau. Lorsqu'un ouvrage de prélèvement est constitué de plusieurs points, la date de début d'exploitation d'un ouvrage de prélèvement devra être déterminé dès lors qu'il est possible de prélever de l'eau à partir d'un de ses points de prélèvements.

VI.31.Date de début d'exploitation du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateDebExpPointPrelevement>
- Nom de la classe : POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où un point de prélèvement est considéré comme étant mis en service, en vue de la réalisation de prélèvements d'eau.

VI.32.Date de début d'exploitation du point de restitution

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateDebExpPointRestitution>
- Nom de la classe : POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où un point de restitution est considéré comme étant mis en service, en vue de la réalisation de restitutions d'eau.

VI.33.Date de début de connexion au dispositif de comptage

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateDebConnexDispoCompt>
- Nom de la classe : CONNEXION AVEC UN DISPOSITIF DE COMPTAGE
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où la connexion au dispositif de comptage a été effectuée.

VI.34.Date de début de l'association d'un point d'eau à un point de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:DtDebAssoPtpPte>
- Nom de la classe : CARACTÉRISTIQUE DE L'ASSOCIATION PTP-PTE
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où un point d'eau est associé au point de prélèvement.

VI.35.Date de début de prise de fonction d'exploitant

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateDebExpl>
- **Nom de la classe :** HISTORIQUE DES EXPLOITANTS D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où l'exploitant, mentionné pour un ouvrage de prélèvement donné, exerce ses fonctions d'exploitant.

L'exploitant d'un ouvrage de prélèvement est une personne physique ou morale, de droit public ou privé, chargé de l'exploitation et du fonctionnement d'un ouvrage de prélèvement.

VI.36.Date de début de prise de fonction de maître d'ouvrage

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateDebMO>
- **Nom de la classe :** HISTORIQUE DES MAÎTRES D'OUVRAGES D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où le maître d'ouvrage mentionné exerce ses fonctions de maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage correspond à une personne physique ou morale, de droit public ou privé, propriétaire et responsable sur le plan juridique d'un ouvrage de prélèvement.

VI.37.Date de début de période de connexion entre ouvrage et point de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateDebConnOuvPoint>
- **Nom de la classe :** CONNEXION ENTRE OUVRAGE ET POINT DE PRELEVEMENT
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où un point de prélèvement est rattaché à un ouvrage de prélèvement donné.

VI.38.Date de début de période du prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateDebPrelevement>
- **Nom de la classe :** PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où un prélèvement d'eau, associé à son volume, se rapporte à une période couverte par la date de début et de fin d'application. Selon le statut d'instruction d'un prélèvement, les dates renseignées prennent une signification différente, telle que mentionnée dans le tableau suivant :

Statut d'instruction d'un prélèvement / Signification de la période du prélèvement

prélèvement "demandé" : Période durant laquelle le pétitionnaire déclare avoir besoin de prélever X mètres cubes dans la ressource en eau X et à partir d'un ouvrage de prélèvement X

prélèvement "autorisé" : Période durant laquelle l'organisme instructeur autorise le pétitionnaire à prélever X mètres cubes dans la ressource en eau X et à partir d'un ouvrage de prélèvement X

prélèvement "réalisé" : Période au cours de laquelle X mètres cube d'eau ont été prélevés, ce volume ayant pu être mesuré ou estimé par le redevable ou l'organisme de bassin

VI.39.Date de début de restitution

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateDebPrelevementRest>
- **Nom de la classe :** RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où l'opération de restitution d'eau, préalablement prélevée, commence. Cette information est sous la responsabilité du ou des organismes producteurs de données qui restituent le prélèvement d'eau au milieu.

VI.40.Date de début du classement du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DtDebClassPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** PÉRIODE DU CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Date à partir de laquelle le classement est appliqué au point de prélèvement d'eau.

VI.41.Date de début du volume calculé

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateDebVolCal>
- Nom de la classe : VOLUME CALCULE
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où est calculé le volume.

VI.42.Date de fin d'exploitation d'un ouvrage de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateFinExplOuvragePrel>
- Nom de la classe : OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où un ouvrage de prélèvement est considéré comme n'étant plus en service pour la réalisation de prélèvements d'eau. Lorsqu'un ouvrage de prélèvement est constitué de plusieurs points, la date de fin d'exploitation d'un ouvrage de prélèvement devra être déterminé dès lors que tous ses points de prélèvements ne font plus l'objet de prélèvements d'eau.

VI.43.Date de fin d'exploitation du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateFinExpPointPrelevement>
- Nom de la classe : POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où un point de prélèvement est considéré comme n'étant plus mis en service, et ne faisant plus l'objet de prélèvement d'eau.

VI.44.Date de fin d'exploitation du point de restitution

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateFinExpPointRestitution>
- Nom de la classe : POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où un point de restitution est considéré comme n'étant plus mis en service, et ne faisant plus l'objet de restitutions d'eau.

VI.45.Date de fin de connexion au dispositif de comptage

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateFinConnexDispoCompt>
- Nom de la classe : **CONNEXION AVEC UN DISPOSITIF DE COMPTAGE**
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où la connexion du dispositif de comptage a été arrêtée.

VI.46.Date de fin de l'association d'un point d'eau à un point de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:DtFinAssoPtpPte>
- Nom de la classe : **CARACTÉRISTIQUE DE L'ASSOCIATION PTP-PTE**
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année, de fin d'association d'un point d'eau à un point de prélèvement.

VI.47.Date de fin de prise de fonction d'exploitant

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateFinExpl>
- Nom de la classe : **HISTORIQUE DES EXPLOITANTS D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS**
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où l'exploitant, mentionné pour un ouvrage de prélèvement donné, cesse d'exercer ses fonctions d'exploitant.

L'exploitant d'un ouvrage de prélèvement est une personne physique ou morale, de droit public ou privé, chargé de l'exploitation et du fonctionnement d'un ouvrage de prélèvement.

VI.48.Date de fin de prise de fonction de maître d'ouvrage

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateFinMO>
- **Nom de la classe :** HISTORIQUE DES MAÎTRES D'OUVRAGES D'UN OUVRAGE DE PRELEVEMENTS
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où maître d'ouvrage cesse d'exercer ses fonctions de maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage correspond à une personne physique ou morale, de droit public ou privé, propriétaire et responsable sur le plan juridique d'un ouvrage de prélèvement.

VI.49.Date de fin de période de connexion entre ouvrage et point de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateFinConnOuvPoint>
- **Nom de la classe :** CONNEXION ENTRE OUVRAGE ET POINT DE PRELEVEMENT
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où un point de prélèvement n'est plus rattaché à un ouvrage de prélèvement donné.

VI.50.Date de fin de période du prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateFinPrelevement>
- **Nom de la classe :** PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où un prélèvement d'eau, associé à son volume, se rapporte à une période couverte par la date de début et de fin d'application. Selon le statut d'instruction d'un prélèvement, les dates renseignées prennent une signification différente, telle que mentionnée dans le tableau suivant :

Statut d'instruction d'un prélèvement / Signification de la période du prélèvement

1 (prélèvement demandé) : Période durant laquelle le pétitionnaire déclare avoir besoin de prélever X mètres cubes dans la ressource en eau X et à partir d'un ouvrage de prélèvement X

2 (prélèvement autorisé) : Période durant laquelle l'organisme instructeur autorise le pétitionnaire à prélever X mètres cubes dans la ressource en eau X et à partir d'un ouvrage de prélèvement X

3 (prélèvement réalisé) : Période au cours de laquelle X mètres cube d'eau ont été prélevés, ce volume ayant pu être mesuré ou estimé par le redevable ou l'organisme de bassin



VI.51.Date de fin de restitution

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateFinPrelevementRest>
- Nom de la classe : **RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE**
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où l'opération de restitution d'eau, préalablement prélevée, est terminée. Cette information est sous la responsabilité du ou des organismes producteurs de données qui restituent le prélèvement d'eau au milieu.

VI.52.Date de fin du classement du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:DtFinClassPointPrelevement>
- Nom de la classe : **PÉRIODE DU CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU**
- Format : [D](#)
- Définition :

Date à laquelle le classement cesse d'être appliqué au point de prélèvement d'eau.
L'absence de date de fin signifie que le classement est toujours en vigueur.

VI.53.Date de fin du volume calculé

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateFinVolCa>
- Nom de la classe : **VOLUME CALCULE**
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année de fin où est calculé le volume.

VI.54.Date de l'événement

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateEvenement>
- Nom de la classe : **EVENEMENT DU DISPOSITIF DE COMPTAGE**
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où s'est produit l'événement.

VI.55.Date de lecture de l'index

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateIndex>
- **Nom de la classe :** INDEX
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année où est lu l'index.

VI.56.Date de mise à jour du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DatMajPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année, de la dernière mise-à-jour validée des informations portées sur la fiche de description du point de prélèvement d'eau dans le référentiel PTP.

VI.57.Date de mise à jour d'un ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DatMajOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Indication du jour, du mois et de l'année, de la dernière mise-à-jour validée des informations portées sur la fiche de description de l'ouvrage de prélèvement dans le référentiel OPR.

VI.58.Date de modification de la généalogie de l'ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:DateGenOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** GENEALOGIE DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT
- **Format :** [D](#)
- **Définition :**

Date au jour près à laquelle une évolution a été apportée à une occurrence d'un référentiel.

VI.59.Date de modification de la généalogie du point de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateGenPTP>
- Nom de la classe : GENEALOGIE DES POINTS DE PRELEVEMENT
- Format : [D](#)
- Définition :

Date au jour près à laquelle une évolution a été apportée à une occurrence d'un référentiel.

VI.60.Date de vérification

- Nom de balise XML : <sa_prl:DateVerif>
- Nom de la classe : DISPOSITIF DE COMPTAGE
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où la dernière vérification a été effectuée.

VI.61.Date du contrôle de la donnée

- Nom de balise XML : <sa_prl:DtContolDonnee>
- Nom de la classe : CONTRÔLEUR DE LA DONNÉE
- Format : [D](#)
- Définition :

Indication du jour, du mois et de l'année où la qualification du prélèvement d'eau a été enregistré.

VI.62.Définition du classement du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:DefClassePointPrelevement>
- Nom de la classe : CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU
- Format : [I](#)
- Définition :

Définition du classement du point de prélèvement d'eau.

Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°1039.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/1039>

VI.63. Grandeur caractéristique

- Nom de balise XML : <sa_prl:GrandeurCaracteristique>
- Nom de la classe : VALEUR DE LA GRANDEUR
- Format : **C**
- Longueur : 25
- Définition :

Référence qui décrit de façon quantitative une activité liée entre autre à une redevance.

Les codes des valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°597.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/597>

VI.64. Information complémentaire de la ressource en eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:InfoComRessEau>
- Nom de la classe : RESSOURCE EN EAU
- Format : **I**
- Définition :

Précise la dénomination et la localisation de la ressource.

VI.65. Libellé du classement du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:LbClassePointPrelevement>
- Nom de la classe : CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU
- Format : **C**
- Longueur maximale : 250
- Définition :

Libellé du classement du point de prélèvement.

Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°1039.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/1039>

VI.66. Lieu-dit d'implantation du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:TopoPointPrelevement>
- Nom de la classe : POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : **I**
- Définition :

Espace de faible étendue, qui porte un nom rappelant une particularité topographique ou historique et qui, souvent, constitue un écart d'une commune.

VI.67.Lieu-dit d'implantation du point de restitution

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:LieuDitPointRestitution>
- **Nom de la classe :** POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- **Format :** **C**
- **Longueur maximale :** 100
- **Définition :**

Espace de faible étendue, qui porte un nom rappelant une particularité topographique ou historique et qui, souvent, constitue un écart d'une commune.

VI.68.Marque du dispositif de comptage

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:MarqueDispComptage>
- **Nom de la classe :** DISPOSITIF DE COMPTAGE
- **Format :** **I**
- **Définition :**

Zone textuelle libre permettant de mentionner la marque commerciale du dispositif de comptage à des fins d'identification et de précision supplémentaire.

VI.69.Mnémonique du classement du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:MnClassePointPrelevement>
- **Nom de la classe :** CLASSEMENT DU POINT DE PRELEVEMENT D'EAU
- **Format :** **C**
- **Longueur maximale :** 25
- **Définition :**

Mnémonique du classement du point de prélèvement d'eau.

Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°1039.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/1039>

VI.70.Mode de détermination du volume prélevé

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:ModDeterVolPreleve>
- **Nom de la classe :** PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Désigne la façon dont le volume d'eau prélevé a été obtenu. Le mode d'obtention du volume prélevé est renseigné uniquement pour les prélèvements dont le statut du volume d'eau du prélèvement est « REALISE ».

Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°473.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/473>

VI.71.Méthode d'association d'un point d'eau à un point de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:MetAssoPtpPte>
- **Nom de la classe :** CARACTÉRISTIQUE DE L'ASSOCIATION PTP-PTE
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Information précisant la méthode utilisée pour réaliser l'association d'un point d'eau à un point de prélèvement.

Les valeurs possibles sont décrites dans la nomenclature n°893.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/893>

VI.72.Nature de l'événement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:NatEvenement>
- **Nom de la classe :** EVENEMENT DU DISPOSITIF DE COMPTAGE
- **Format :** **I**
- **Définition :**

Désigne le degré de connaissance de l'événement, par exemple : des anomalies de fonctionnement, ...

VI.73.Nature du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:NatPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Le point peut être de deux natures :

- Nature fictive quand il matérialise un ensemble de points de prélèvements appartenant à une même ressource en eau, et dont l'identité et la position géographique sont incertaines ou non encore relevées sur le terrain. Exemples : les pompes mobiles ou les pompes dans le sable (colmatage).
- Nature physique quand il est bien individualisé, identifié et géolocalisé.

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°471.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/471>

VI.74.Nature du point de restitution

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:NatPointRestitution>
- **Nom de la classe :** POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Désigne le degré de connaissance de l'identité et de la position géographique de ce point.

Les valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°471.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/471>

VI.75.Nom administratif du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:NomPointPrelevementAdministratif>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** **I**
- **Définition :**

Appellation standardisée du point de prélèvement. Elle peut correspondre à une standardisation du nom d'usage. L'origine du nom vient par exemple d'une administration (Agence de l'eau, Office de l'eau, DDT, DREAL, DEAL).

Règles de nommage à respecter :

Casse : MAJUSCULE.

Préfixe : "PTP"

Nom simple limité à 2 ou 3 termes

Entre chaque mot : tiret du 8 « _ ».

Pas de caractères spéciaux.
ex : PTP_LA_MOUVIERE_1

VI.76.Nom autre du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:NomPointPrelevementAdministratifAutre>
- Nom de la classe : POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : [I](#)
- Définition :

Appellation autre du point de prélèvement. L'origine du nom ne correspond ni au nom administratif ni au nom d'usuel.

VI.77.Nom de l'ouvrage de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:NomOuvragePrel>
- Nom de la classe : OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- Format : [C](#)
- Longueur maximale : 255
- Définition :

Appellation usuelle attribuée à un ouvrage de prélèvement. Il est généralement défini par le maître d'ouvrage de l'ouvrage de prélèvement.

VI.78.Nom du contact

- Nom de balise XML : <sa_prl:Nom_du_contact>
- Nom de la classe : FOURNISSEUR DE LA DONNÉE
- Format : [I](#)
- Définition :

Personne fournissant l'information.

VI.79.Nom du point de restitution

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:NomPointRestitution>
- **Nom de la classe :** POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- **Format :** **C**
- **Longueur maximale :** 100
- **Définition :**

Appellation usuelle attribuée à un point de restitution.

VI.80.Nom usuel du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:NomPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** **I**
- **Définition :**

Appellation usuelle attribuée à un point de prélèvement. Il est généralement défini par le maître d'ouvrage de l'ouvrage de prélèvement auquel le point est rattaché.

VI.81.Origine du code alternatif des ouvrages de prélèvements

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:OrigineAltOuv>
- **Nom de la classe :** CODE ALTERNATIF DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 60
- **Nature de l'attribut :** Clef primaire
- **Définition :**

Source de l'appellation de l'ouvrage de prélèvement couramment employée par un ou plusieurs utilisateurs de celui-ci.

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°819.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/819>

VI.82.Origine du code alternatif des points de prélèvements

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:OgAltPtsPrel>
- **Nom de la classe :** CODE ALTERNATIF DES POINTS DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 60
- **Nature de l'attribut :** Clef primaire
- **Définition :**

Source de l'appellation du point de prélèvement couramment employée par un ou plusieurs utilisateurs de celui-ci.

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°820.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/820>

VI.83.Plan d'eau référencé

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:PlanDeauRef>
- **Nom de la classe :** RESSOURCE EN EAU
- **Format :** **I**
- **Définition :**

La ressource est un plan d'eau. Il peut être référencé dans un référentiel national ou non. Dans ce dernier cas il faudra préciser dans l'attribut "Information complémentaire" toutes les informations disponibles sur ce plan d'eau afin de le décrire au mieux.

VI.84.Point référent de l'ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:PointRefConnOuvPoint>
- **Nom de la classe :** CONNEXION ENTRE OUVRAGE ET POINT DE PRELEVEMENT
- **Format :** **I**
- **Définition :**

Point, sélectionné par le producteur de la donnée, caractéristique de l'ouvrage de prélèvement auquel il transmet ses coordonnées.

Le point référent d'un ouvrage de prélèvement doit être stable dans le temps.

VI.85.Précision des coordonnées du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:PecCoordPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Caractère précis, qui permet de déterminer le niveau d'exactitude des coordonnées du point de prélèvement.

Les valeurs possibles pour cet attribut est définie dans la nomenclature n°159.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/159>

VI.86.Précision des coordonnées du point de restitution

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:PecCoordPointRestitution>
- **Nom de la classe :** POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Caractère précis, qui permet de déterminer le niveau d'exactitude des coordonnées du point de restitution.

Les valeurs possibles pour cet attribut est définie dans la nomenclature n°159.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/159>

VI.87.Précision des coordonnées géographiques d'un ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:PecCoordOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Caractère précis, qui permet de déterminer le niveau d'exactitude des coordonnées de l'ouvrage de prélèvement.

La précision des coordonnées de l'ouvrage correspond à la précision des coordonnées du point caractéristique de l'ouvrage (PTP référent).

Les valeurs possibles pour cet attribut sont définies dans la nomenclature n°159.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/159>

VI.88.Précision des coordonnées géographiques du dispositif de comptage

- Nom de balise XML : <sa_prl:PrecCoordDispoCompt>
- Nom de la classe : DISPOSITIF DE COMPTAGE
- Format : **C**
- Longueur : 25
- Définition :

Caractère précis, qui permet de déterminer le niveau d'exactitude des coordonnées de du dispositif de comptage.

Les valeurs possibles pour cet attribut est définie dans la nomenclature n°159. cf. Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/159>

VI.89.Qualification du volume d'eau du prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:QualiVolEauPreleve>
- Nom de la classe : PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : **C**
- Longueur : 25
- Définition :

Caractérise la qualité de la donnée.

La qualification du volume d'eau est renseignée uniquement pour les prélèvements et les restitutions dont le statut d'instruction est « REALISE ».

Les valeurs possibles sont décrites dans la nomenclature n°414.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/414>

VI.90.Qualification du volume d'eau restitué

- Nom de balise XML : <sa_prl:QualiVolEauRes>
- Nom de la classe : RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- Format : **C**
- Longueur : 25
- Définition :

Caractérise la qualité de la donnée.

La qualification du volume d'eau est renseignée uniquement pour les prélèvements et les restitutions dont le statut d'instruction est « REALISE ».

Les valeurs possibles sont décrites dans la nomenclature n°414.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/414>

VI.91.Qualité de l'association entre un point d'eau et un point de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:QualiteAssoPtpPte>
- Nom de la classe : CARACTÉRISTIQUE DE L'ASSOCIATION PTP-PTE
- Format : **C**
- Longueur : 25
- Définition :

Information caractérisant la fiabilité de l'association entre un point d'eau et un point de prélèvement.

Les valeurs possibles sont décrites dans la nomenclature n°607.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/607>

VI.92.Référence du dispositif de comptage

- Nom de balise XML : <sa_prl:RefDispComptage>
- Nom de la classe : DISPOSITIF DE COMPTAGE
- Format : **C**
- Longueur : 50
- Nature de l'attribut : Clef primaire
- Définition :

Désignation attribuée par le fabricant du dispositif de comptage et permettant une certaine identification de l'appareil.

VI.93.Statut d'instruction du prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:StInstrPreleve>
- Nom de la classe : PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : **C**
- Longueur : 25
- Définition :

Chaque prélèvement d'eau dispose d'un statut d'instruction, lequel reflète en quelque sorte l'état d'avancement du processus d'instruction se rapportant à l'ouvrage de prélèvement en question. Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°475.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/475>

VI.94.Statut du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:StPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Le statut du point de prélèvement prend une des valeurs définies dans la nomenclature Sandre n°390.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/390>

VI.95.Statut du volume d'eau du prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:StatVolEauPreleve>
- **Nom de la classe :** PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Caractérise la statut de la donnée.

Le statut du volume d'eau est renseignée uniquement pour les prélèvements et les restitutions dont le statut d'instruction est « REALISE ».

Les valeurs possibles sont décrites dans la nomenclature n°609.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/609>

VI.96.Statut du volume d'eau restitué

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:StatVolEauRes>
- **Nom de la classe :** RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Caractérise la statut de la donnée.

Le statut du volume d'eau est renseignée uniquement pour les prélèvements et les restitutions dont le statut d'instruction est « REALISE ».

Les valeurs possibles sont décrites dans la nomenclature n°609.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/609>

VI.97.Statut d'un ouvrage de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:StOuvragePrel>
- Nom de la classe : OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- Format : [C](#)
- Longueur : 25
- Définition :

Le statut d'un ouvrage de prélèvement prend une des valeurs définies dans la nomenclature Sandre n°390.
Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/390>

VI.98.Système de projection des coordonnées du point de prélèvement d'eau

- Nom de balise XML : <sa_prl:ProjPointPrelevement>
- Nom de la classe : POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : [C](#)
- Longueur : 25
- Définition :

Indique la référence géographique dans laquelle s'expriment les coordonnées du point de prélèvement.
Les codes des valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°22.
Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/22>

VI.99.Système de projection des coordonnées du point de restitution

- Nom de balise XML : <sa_prl:ProjectionPointrestitution>
- Nom de la classe : POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- Format : [C](#)
- Longueur : 25
- Définition :

Indique la référence géographique dans laquelle s'expriment les coordonnées du point de restitution.
Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°22 administrée par le SANDRE.
Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/22>

VI.100.Système de projection des coordonnées géographiques

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:ProjCoordOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** OUVRAGE DE PRELEVEMENT
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Indique la référence géographique dans laquelle s'expriment les coordonnées de l'ouvrage de prélèvement.
Les codes des valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°22.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/22>

VI.101.Système de projection des coordonnées géographiques du dispositif de comptage

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:ProjCoordDispoCompt>
- **Nom de la classe :** DISPOSITIF DE COMPTAGE
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Indique la référence géographique dans laquelle s'expriment les coordonnées du dispositif de comptage.
La liste des codes possibles relève de la nomenclature suivante administrée par le SANDRE.

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°22.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/22>

VI.102.Type de culture

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:TypCulture>
- **Nom de la classe :** VALEUR DE LA GRANDEUR
- **Format :** **C**
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Indique le nom de la plantation occupant le sol.

Le type de culture n'est utilisé que pour les grandeurs caractéristiques de l'activité : 2, 3,4. Les codes des valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°809.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/809>

VI.103.Type de dispositif de comptage

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:TypeDispComptage>
- **Nom de la classe :** DISPOSITIF DE COMPTAGE
- **Format :** C
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Indique la nature de la dimension physique (volume, énergie, temps) qui est employé par le dispositif de comptage pour calculer un volume prélevé.

Le mode de calcul du volume prélevé varie selon le type de dispositif de comptage.

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°474.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/474>

VI.104.Type de modification de généalogie pour l'ouvrage de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:TypeGenOuvragePrel>
- **Nom de la classe :** GENEALOGIE DES OUVRAGES DE PRELEVEMENT
- **Format :** C
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Opération réalisée vis-à-vis d'une modification de la généalogie, décrite à l'aide de la nomenclature n°590.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/590>

VI.105.Type de modification de généalogie pour le point de prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:TypeGenPTP>
- **Nom de la classe :** GENEALOGIE DES POINTS DE PRELEVEMENT
- **Format :** C
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Opération réalisée vis-à-vis d'une modification de la généalogie, décrite à l'aide de la nomenclature n°590.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/590>

VI.106.Type de point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:TypePointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Indique la typologie d'un point de prélèvement est, par définition, étroitement liée à la nature de la ressource en eau à laquelle il est connecté.

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°472.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/472>

VI.107.Type de point de restitution

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:TypePointRestitution>
- **Nom de la classe :** POINT DE RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Indique la typologie d'un point de restitution est, par définition, étroitement liée à la nature de la ressource en eau à laquelle il est connecté.

Les codes des valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°472.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/472>

VI.108.Type de ressource en eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:TypRessEau>
- **Nom de la classe :** RESSOURCE EN EAU
- **Format :** [C](#)
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Catégorie d'eau concernée de la ressource.

Les valeurs possibles sont décrites dans la nomenclature n°472.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/472>

VI.109. Usage AEP du point de prélèvement d'eau

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:UsageAEPPointPrelevement>
- **Nom de la classe :** POINT DE PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** I
- **Définition :**

Indique si le point de prélèvement d'eau est utilisé pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP).

La valeur est vraie (1) lorsqu'au moins un volume prélevé rattaché à ce point est associé à l'usage AEP ; elle est fausse dans le cas contraire (0).

La valeur de cet attribut est dérivée des usages déclarés des volumes prélevés et ne constitue pas en elle-même une qualification réglementaire du point de prélèvement.

VI.110. Usage de l'eau du prélèvement

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:UsageEauPreleve>
- **Nom de la classe :** PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** C
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

L'usage de l'eau correspond au domaine d'activité ou la finalité pour lequel des prélèvements d'eau sont réalisés. Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°481.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/481>

VI.111. Usage de l'eau du volume calculé

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:UsageEauVol>
- **Nom de la classe :** VOLUME CALCULE
- **Format :** C
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

L'usage de l'eau (à prélever ou prélevée) désigne la finalité ou le domaine d'activité pour lequel ce volume d'eau a été prélevé au cours d'une période donnée.

Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°481.

Cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/481>

VI.112.Valeur de la grandeur caractéristique

- Nom de balise XML : <sa_prl:ValeurGrandeurCaracteristique>
- Nom de la classe : VALEUR DE LA GRANDEUR
- Format : [C](#)
- Longueur maximale : 250
- Définition :

Chiffre mesuré, exprimé selon l'unité choisie, de la grandeur caractéristique.

VI.113.Valeur de l'index

- Nom de balise XML : <sa_prl:ValIndex>
- Nom de la classe : INDEX
- Format : [N](#)
- Définition :

Chiffre lu sur l'index.

VI.114.Volume d'eau calculé

- Nom de balise XML : <sa_prl:VolCal>
- Nom de la classe : VOLUME CALCULE
- Format : [N](#)
- Définition :

Quantité d'eau calculée sur une période donnée en m3.

VI.115.Volume d'eau de prélèvement

- Nom de balise XML : <sa_prl:VolumeEauPreleve>
- Nom de la classe : PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- Format : [N](#)
- Définition :

Quantité d'eau, exprimée uniquement en mètre cube, se rapportant à un prélèvement donné, lequel dispose d'un statut d'instruction particulier (demandé, autorisé, réalisé,...).

Les volumes d'eau réalisés sont déterminés selon un mode particulier (mesure ou évaluation) et sont éventuellement obtenus à partir d'un ou de plusieurs dispositifs de comptage (compteur horaire, compteur volumétrique,...).

VI.116.Volume d'eau restitué

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:VolEauRest>
- **Nom de la classe :** RESTITUTION D'EAU PRÉLEVÉE
- **Format :** [N](#)
- **Définition :**

Quantité d'eau restituée dans le milieu, exprimé uniquement en mètre cube, se rapportant à un prélèvement d'eau donné.

VI.117.Volume regroupant plusieurs points

- **Nom de balise XML :** <sa_prl:VolumeSurPlusieursPtp>
- **Nom de la classe :** PRELEVEMENT D'EAU (quantitatif)
- **Format :** [I](#)
- **Définition :**

Indique si le volume prélevé correspond à la somme des volumes prélevés sur plusieurs points de prélèvement ou au volume prélevé sur un unique point de prélèvement.